L'ILLUSTRATION

Prix du Numéro : 75 cent. SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1891 49e Année. — N° 2547



ÉMILE BAYARD

Photographie Pirou.



COURRIER DE PARIS



ULTICOLORES, pimpantes, attirantes, avec leurs figurines polychrômes signées ou imitées de Chéret, les affiches du jour de l'an s'étalent triomphantes, sur les murailles de Paris. Elles s'étalent, affriolantes et tentantes.

Jouets! Jouets! Jouets!

Partout le même mot, la même annonce. Les petits ouvrent de grands yeux en passant et rencontrant là, tenant un carton sous le bras, leur vieil ami Polichinelle. Non pas le Polichinelle tapageur et gouailleur qui rosse le commissaire et assomme le bourreau dans la baraque des Champs-Elysées. Non, un Polichinelle bonhomme et paternel qui distribue des joujoux aux enfants sages et même à ceux qui ne le sont pas. Un Polichinelle qui est cousin du bonhomme Noël. Un Polichinelle papa gâteau. Il règne donc, Polichinelle, et c'est un roi bon enfant dont les traits rendent pittoresques nos murailles. Il va régner jusqu'à l'an prochain et reparaîtra à la fin de l'an nouveau, et toujours de même jusqu'à la consommation des siècles, car sa royauté est de celles qu'on ne renverse pas.

A propos de renversement, on a bien pu craindre, l'autre semaine, celui du ministère. Un déplacement de quelques voix, et c'était fait. Nous avions la *crise*, la fâcheuse *crise*, cette *crise* que les confiseurs redoutent et qui feraient dirent aux vendeurs des petites baraques du boulevard :

— Allons, voilà les bêtises qui recommencent!

Il semble qu'on ait évité l'aventure et que tout soit, comme disait une ambassadrice étrangère en sortant de la séance, *rapapilloté*. Et lord Dufferin arrive à l'ambassade d'Angleterre dans ce moment de *rapapillotage*. Paris ne le voit pas arriver sans un secret sentiment de réserve, sentiment que dissipera le premier sourire aimable de lord Dufferin. Mais décidément lord Lytton était fort aimé chez nous, très populaire. Les Anglais le trouvaient peut être un peu fantaisiste. Un poète! Quelqu'un l'avait appelé, là-bas : Un *bohème de high life*. Paris précisément lui savait gré d'être un artiste, de frayer avec nos artistes, de traiter nos gens de lettres en confrères. Lord Dufferin sera peut être plus solennel. Nous ne reconnaissons chez personne la solennité comme une vertu. Tout le *cant* du monde ne vaut pas pour nous la grâce.

Et c'est pourquoi le départ de lady Lytton a été pour Paris une perte, un chagrin. Car celle qui était née lady Villiers, la nièce de lord Clarendon, était la bonne grâce et le charme mêmes.

Notre société si uniformisée n'a pas beaucoup de ces exceptions à perdre encore.

Une femme est morte cette semaine, qui fut une femme supérieure, spirituelle, belle et bonne, Mme Lebarbier de Tinan, belle-sœur de l'amiral de ce nom et fille du conventionnel Merlin de Thionville. La fille d'un conventionnel pouvant en 1891 parler des souvenirs du défenseur de Mayence, c'était comme une page vivante de notre histoire. Grande, l'air aimable et vénérable à la fois avec ses beaux cheveux blancs, Mme Lebarbier de Tinan n'était point sans rappeler la physionomie délicieusement respectable de cette exquise marquise de Blocqueville qui est la propre fille du maréchal Davoust, le vainqueur d'Auerstaedt. Mais, tandis que Mme la marquise de Blocqueville pouvait, d'un joli ton supérieurement hautain, défendre la mémoire de son père — à propos du siège de Hambourg — contre le feld-maréchal de Moltke lui-même, qui répondait en s'excusant sur ce qu'il avait pu dire de Davoust, Mme Lebarbier de Tinan était plus empêchée pour honorer la mémoire paternelle. En effet, elle est *pays d'empire*, la terre natale de Merlin de Thionville. Or, il y a quelques mois, Mme Lebarbier de Tinan voulut faire placer une plaque commémorative sur la maison où son père était né, à Thionville.

Les Allemands s'y refusèrent.

— Nous n'avons pas besoin, dirent-ils, de perpétuer le souvenir d'un membre de la Convention.

Ce n'était pas la raison vraie.

Ils eussent pu répondre, avec plus de franchise :

— Nous n'avons pas besoin de garder le souvenir d'un Français qui a héroïquement défendu Mayence!

Ils sont, du reste, formalistes, les Allemands. N'avaient-il pas conçu la pensée de remplacer, sur l'Esplanade de Metz, la statue du maréchal Ney par la statue du vieil empereur Guillaume? Et, pour faire avaler cette pilule aux Messins, ne disaient-ils pas :

— Le maréchal Ney est représenté à pied, un fusil à la main, faisant le coup de feu pendant la campagne de Russie. Il n'est pas *convenable* de montrer un maréchal de France marchant ainsi comme un simple soldat.

Les Messins ont déclaré que la vue de ce maréchal à pied ne choquait pas du tout leurs sentiments de respect envers la mémoire de Ney et les Allemands ont abandonné leur idée de *déboulonner* le maréchal.

Mais ils ont refusé la plaque de marbre à Merlin de Thionville. Mme Lebarbier de Tinan, très patriote, en avait éprouvé une vive tristesse et en gardait une profonde amertume. Sortant peu depuis des années, elle recevait dans son salon de la rue de Provence, et causait — avec une bonne grâce charmante et un esprit de grande dame du dix-huitième siècle — de tout ce passé, du présent aussi et de l'avenir, qu'elle ne pouvait pas se résigner à ne point imaginer enveloppé de gloire. On n'est pas pour rien la fille de Merlin de Thionville!

Mme Lebarbier de Tinan racontait volontiers comment Merlin avait épousé sa première femme.

Elle était fille de la seconde Mme Merlin de Thionville — fils non pas d'un huissier, comme on l'a dit, mais d'un homme de loi. Merlin était allé s'établir à Metz. Il y devint amoureux d'une demoiselle Charpentier. Comme il n'avait pas de position, les parents lui refusèrent leur fille. Une fois nommé député, il écrivit de Versailles à un ami de vouloir bien redemander pour lui, arrivé, la main de Mlle Charpentier. Mais l'ami de lui répondre bien vite : « Prends garde, celle que tu voulais est devenue aveugle et défigurée par la petite vérole!

— Eh bien, écrivit Merlin de Thionville, *qu'est-ce que cela fait?* » Et il épousa Mlle Charpentier qui, toute sa vie, porta un voile sur son visage.

Ce fut sa première femme. Merlin de Thionville se remaria plus tard avec la mère de Mme Lebarbier de Tinan.

Et cette septuagénaire, encore si belle et qui contait avec beaucoup de séduction ce joli roman sentimental *du siècle dernier*, ajoutait :

— Je suis une fille de vieux, mais je n'ai pas toujours été vieille!

Elle avait dû être tout à fait jolie. Elle l'était encore. Elle ressemblait à son père, qui était fort beau. Avec elle s'achève presque un chapitre d'histoire, de glorieuse histoire.

*
* *

Elles sont rares les maîtresses de maison qui savent tenir un salon. Telle qui reçoit bien des gens n'a pas de salon comme ces femmes qui savent choisir les causeurs et diriger les causeries. Une cohue n'est pas un cercle. Pour qu'un salon soit un salon, il ne faut pas qu'on y soit exposé à certains pièges mondains que tend, par exemple, la charité avec les meilleures intentions de la terre. Mais l'ennui est fait de bonnes intentions. L'impôt de la charité, que les invités subissent sans l'avoir voté, commence à sévir. Les billets de loterie et les billets de vente tombent comme grêle chez les gens. C'est une admirable chose que la charité, mais comme je l'admirerais davantage si elle se faisait plus discrète! Le zèle des femmes qui ont fondé une Œuvre quelconque devient à la fois superbe, magnanime et tyrannique. On a envie de saluer les dames patronesses avec respect et de les envoyer au diable — sans danger pour elles, du reste, puisqu'elles méritent le paradis.

Mais voici bien une autre invention. M. Alexandre Dumas fils a eu l'idée d'émettre un certain nombre de *bons de digestion*, que les invités laisseraient dans les maisons amies comme on donne un pourboire à une ouvreuse. Toute personne dînant en ville remettrait ou vingt sous ou un bon de digestion de 1 franc à l'amphytrion, ou, si le mot a un féminin, à l'amphytrionne. Par conséquent, les pauvres auraient pour vingt sous de pain ou de viande par tête d'invité.

L'idée, émise dans le *Figaro* par l'auteur de la *Dame aux Camélias*, a été immédiatement adoptée par le journal, et je pense que les bons de digestion circulent déjà.

Très généreuse, cette idée-là. Elle fait honneur au moraliste qui l'a conçue, et à ce *Figaro*, toujours prêt à quelque œuvre charitable, et qui vient, avec le *Gaulois*, d'organiser une matinée de gala pour les mineurs de Saint-Etienne au Théâtre-Français. Oui, très généreuse, mais dangereuse aussi pour l'avenir des salons, cette idée des bons à 1 franc. Ce petit impôt, quelque minime et quelque philanthropique qu'il soit, paraîtra gênant et ôtera à l'hospitalité la plus écossaise un peu de son caractère de cordialité.

Je ne suis pas avare, mais si je vais au Salon de peinture et que je me heurte, dès l'entrée, à quelque aimable quêteuse me tendant son aumonière et me disant : *Pour les pauvres, s'il vous plait!* j'ai plus d'une fois envie de répondre : « Pardon, mais j'ai déjà donné ». Pensez donc! Et si l'on a oublié sa bourse, on a l'air d'un Harpagon, ou l'on fait une sotte figure. La charité gagnera peut-être à ces *bons de digestion*, mais l'hospitalité y perdra.

L'hospitalité, et la politesse aussi. Allez donc attendre une visite de digestion d'un invité qui croira avoir assez fait en donnant ses vingt sous!

— Pourquoi rendre visite? Ma digestion? elle est faite et je l'ai payée! Je crois qu'il ne faut pas être trop pratique en matière de sentiment. La charité est une vertu qu'on ne doit pas règlementer. Pour qu'elle demeure une vertu, il faut même qu'elle reste libre. Dès qu'elle figure au budget comme l'imposition des portes et fenêtres, elle ressort du fisc et change de caractère.

Les *bons de digestion* n'auraient qu'un avantage : c'est qu'ils permettraient plus facilement à ceux que les dîners accablent et indigèrent d'éviter les invitations. Ils s'excuseraient plus facilement.

— Si je ne suis pas là, mon bon de digestion, du moins, y sera.

Les peintres hollandais au *Kunstclub* (cercle des Arts) de Rotterdam ont, non pas émis *des bons de digestion*, mais exposé quelques-unes de leurs œuvres (et il y a des chefs-d'œuvre là-dedans) aux Champs-Elysées, dans le pavillon de la Ville de Paris. On risque d'y prendre froid ou d'y attraper la migraine, à cause des poêles, mais l'Exposition mérite une visite et les maîtres hollandais ont bien mérité de nos pauvres.

Nous allons avoir, en fait d'Expositions, celle des œuvres de Meissonier, au quai Malaquais, et celle de lithographies, dessins et peintures de Raffet, rue Saint-Lazare. L'une et l'autre ouvertes dans le but d'élever un monument à deux grands artistes. Je suis certain qu'on me trouverait paradoxal si je comparais Meissonier à Raffet, et pourtant!..... Pourtant, aucun peintre français n'a mieux compris, saisi, rendu notre soldat, que le merveilleux dessinateur qui a eu la vision du *Bataillon sacré à Waterloo* et de la *Revue Nocturne*.

Cette *Revue Nocturne!* Dans une lumière de rêve, les escadrons passent, repassent, s'envolent, comme dans la fantastique chasse volante : cuirassiers épiques, dragons aux crinières flottantes, chasseurs aux plumets déchiquetés par les mitrailles. Et, sous ces colbacks et ces casques, ce sont des crânes aux yeux caves, des squelettes qui passent, repassent, disparaissent, tandis que l'Empereur Fantôme regarde la charge immense, silencieuse, le déroulement infini de ces spectres-soldats qui, pour reprendre leurs armures, ont secoué leurs suaires sanglants...

Et le *Bataillon sacré!* Une mêlée atroce, des tas de morts, chevaux, cavaliers, fantassins, des Anglais, des Français, une tuerie. De tous côtés des cavaliers fondant sur un carré qui résiste, faisant feu, avec quelques rares cavaliers au milieu, débris de l'Etat-Major écrasé, et parmi eux l'homme au petit chapeau, le vaincu à la dernière heure de la suprême défaite!

L'artiste qui a crayonné ces deux pages inoubliables, n'eût-il fait que cela, serait immortel et mériterait de prendre place parmi les plus grands. Oui, c'est un grand, un très grand artiste que Raffet et on va bien le voir à cette exposition de la *Bodinière*, comme on appelle décidément le petit théâtre de M. Bodinier où Mlle Yvette Guilbert va recommencer à chanter ses petites chansons.

Cela pendant le jour. Car, le soir, Mlle Guilbert joue une revue de fin d'année, tout comme Mlle Emilienne d'Alençon. C'est, en effet, l'heure des revues de fin d'année et les couplets patriotiques où l'entrevue de Cronstadt sera célébrée vont pulluler à travers Paris. *Que d'eau! que d'eau!* C'est le titre d'une de ces revues. L'*Année franco russe*. C'est le titre d'une autre. Ah! ce terme : *franco-russe*. Partout. On le dit partout.

N'ai-je pas lu, sur une enseigne cette étonnante inscription :

Franco-Russe tailor. Se habla espanol.

RASTIGNAC.

L'ASSASSIN " SOLITAIRE "

Le double meurtre commis, il y a trois semaines déjà, boulevard du Temple, c'est-à-dire dans l'un des quartiers les plus fréquentés, les plus mouvants de Paris, sur la personne de Mme la baronne Dellard et de sa bonne, a produit une émotion qui dure encore. Non seulement l'assassin n'a pas été découvert, mais la police n'a aucune piste. Elle reste indécise, désemparée, ignorante, devant ce double crime. Parviendra-t-elle à s'orienter? nous en doutons. Non certes que nous n'ayons pas confiance dans son zèle, ni même dans sa perspicacité, mais parce que ce crime se présente dans des conditions bien connues de toutes les personnes qui, par leurs fonctions, s'appliquent à la recherche des criminels. C'est là, en effet, un assassinat que tout indique comme ayant été commis par un « solitaire ». Le hasard seul, c'est-à-dire un incident fortuit, n'ayant aucune corrélation avec le crime même, peut amener la capture de l'assassin. C'est le cas ordinaire quand il s'agit d'un forfait commis par un homme seul, sans relations antérieures avec la victime, sans complices : le solitaire.

Le solitaire, c'est l'espèce la plus dangereuse, la plus rare aussi des criminels. Si nous osions nous servir d'une expression scientifique, nous dirions que c'est le « criminel pur » — ce qu'est le diamant au charbon. Même composition chimique — sans mélange.

Le criminel pur est celui que la circonstance présente, ou plus souvent une étude profonde et longue, amène devant sa victime : lui et elle, rien de plus. Lui, avec sa connaissance absolue, réfléchie, méditée, de la situation; elle, ignorante. Lui, avec la volonté de tuer et de voler ; elle, avec sa quiétude et son or.

Des exemples, il n'en manque pas.

L'assassin du préfet Barrême : un solitaire; depuis quatre ans, pas un indice, pas une piste sérieuse. Hors de France, Jack l'éventreur de Londres, un solitaire aussi ; pas un indice, pas une piste. En face l'un de l'autre, l'assassin et la victime. Rien de tangible entre eux, ni une rancune, ni une passion directe, ni un intérêt extérieur : d'un côté la volonté de tuer, de l'autre la passivité. Le fauve ici, la proie d'autre part.

Comment de pareils attentats peuvent-ils se produire? Comment la police reste-elle impuissante? C'est ce que nous voudrions étudier avec quelques souvenirs à l'appui.

I

Quand un assassinat se commet, une double question se pose.

L'assassin est-il connu — ce qui est le cas le plus fréquent — il faut le trouver et l'arrêter.

Le meurtrier est-il inconnu, il faut le découvrir, l'arrêter ensuite.

Nous disons que le cas le plus fréquent est que le meurtrier est connu. En effet, suivant le mot bien prudhommesque, mais singulièrement judicieux du procureur-général Grandperret, ce n'est pas une petite affaire que d'assassiner quelqu'un! Les gens raisonnables ne prennent cette résolution qu'à la dernière extrémité. C'est la passion, c'est l'intérêt, c'est la vengeance, qui poussent à l'assassinat. De pareils mobiles se sont fait jour avant l'œuvre homicide. La langue s'est déliée toute seule; un mot, une menace, un geste, ont précédé l'attentat. D'où le soupçon! La victime avait été insultée, la haine était connue. Le coupable s'était dénoncé lui-même d'avance.

Ce coupable est donc déjà connu. Il est en fuite, soit! mais une police bien faite et — quoiqu'on en puisse dire — la police parisienne est bien conduite, n'a plus à se préoccuper que de la capture. C'est une question de temps. Le résultat est certain, si certain que, dans nombre de cas, l'assassin traqué, ne sachant comment se dissimuler, où se blottir, finit par se rendre lui-même. C'est le cas de l'assassin de la petite Violard, il y a deux ans; du major Breton, meurtrier du dentiste Génisset, il y a deux mois. Donc l'assassin ou le meurtrier connus sont, on peut le dire, d'avance retrouvés.

Il y a, en second lieu, celui qui laisse une trace. Celui-là est un maladroit qui ne connait pas son métier. C'est l'assassin qui laisse sa « carte de visite », suivant le mot typique de M. Guillot, juge d'instruction. Un type dans ce genre est Géomay, le jeune soldat qui égorgea, en 1889, la marchande de vins du boulevard Saint-Germain : dans la hâte de la fuite il laisse sur le comptoir son porte-feuille. Ce sont là de pauvres têtes.

II

Qu'est-ce que le « solitaire »? C'est l'être féroce et réfléchi qui choisit une victime uniquement pour la dévaliser, qui fond sur l'or et tue le gardien de cet or. Il n'a ni indicateur, ni collaborateur. Il prépare et consomme seul son forfait. C'est la bête qui ne laisse qu'un cadavre après elle.

Ces crimes étaient fort rares jadis parce que le métier d'assassin n'était pas une carrière. Qu'on y prenne garde, l'assassinat est en passe de devenir une profession. Autrefois il y avait les diligences que des bandes de brigands arrêtaient. Il y avait encore les bandits qui sur les grandes routes demandaient la bourse ou la vie au marchand de bœufs attardé ou à l'huissier venant d'opérer des recouvrements. Temps antédiluviens : on y risquait des coups de pistolet. Nos pères avaient des fontes à leur selle avec le pistolet à pierre, qui ratait quelquefois; mais on se battait et les bandits n'étaient point toujours à la fête. Aujourd'hui nos criminels ont perfectionné leur jeu. D'abord ils craignent les coups et entendent ne point aventurer leur peau. Ils choisissent, dès lors, une vieille dame passant pour riche et vivant retirée, un vieux curé de campagne, un notaire veuf vivant à l'écart. Ce sont là des victimes faciles et d'un égorgement commode. Leurs habitudes sont épiées, leurs sorties et leurs rentrées notées, la fenêtre de leur chambre inspectée. Le coup est mûri, médité, combiné. C'est une opération, c'est une affaire.

L'assassin moderne a compris que l'association ne valait rien. D'abord il y a le partage du butin qui diminue le bénéfice, puis il y a le danger des révélations par imprudence. La femme est à éviter. Les femmes ont la langue si perfide! Une querelle, et elle dénonce à la police son amant. Aussi l'assassin isolé devient-il assez fréquent. C'est à Paris qu'il se rencontre surtout. Grâce à l'indifférence et parfois à l'indulgence de chacun, un criminel peut prendre tous les déguisements pour pénétrer dans une maison ou se renseigner sur les locataires. C'est un recensement à opérer, c'est une réparation à faire, c'est une cheminée à ramoner, que sais-je? Les cambrioleurs, notamment, qui dévalisent les chambres inhabitées durant le jour, ont mille ruses dans leur sac. Ne l'a-t-on pas vu tout récemment à propos de l'assassinat de Neuilly? Les meurtriers du père Ollivier, heureusement arrêtés depuis dans une râfle, « sur le tas », comme disent les agents de la sûreté, ne s'étaient-ils pas déjà présentés chez diverses personnes connues par la placidité de leur existence et par l'aisance qu'on leur supposait tout au moins?

Le coup fait, impossible d'établir un lien entre le criminel et la victime. Or la police n'est point sorcière. Elle ne procède que du connu à l'inconnu. Il lui faut une trace. Le néant reste le néant.

III

Le vrai solitaire est rare, parce que dans la vie il est quasi impossible d'être isolé et que notre état social ne permet pas d'être comme un animal dans un bois. Etre seul pour l'exécution d'un crime est, en théorie, assez facile. Mais ensuite l'assassin se replonge dans la vie ordinaire.

Voyons des exemples de crimes accomplis par des solitaires, et étant demeurés impunis tant qu'a duré la solitude.

Pranzini, un solitaire. Il assassine Marie Regnauld, dite de Monti, l'égorge, elle et les deux femmes qui habitent chez elle. Il rentre chez lui, puis part pour Marseille. La police cherche, ne trouve rien. Mais, à Marseille, Pranzini commet une faute, une grosse faute, il donne la montre de Marie Regnauld à une demoiselle de la rue Ventomagny. La pauvre fille à qui un pareil cadeau est offert s'étonne. Brave fille, malgré l'infamie de sa condition, elle court chez le commissaire de police, lui montre le bijou. Pranzini est arrêté au théâtre. On découvre tout. On découvre même qu'il a tout révélé, sous couleur de rêve, à sa maîtresse Mme Sabatier, avant de quitter Paris. Ce solitaire, qui eût pu rester ignoré de la police, se découvre dès qu'une seconde personne est mise au contact, au simple contact, de l'objet volé.

Prado, un solitaire encore. Il tue la fille Aguétant. Deux années se passent, trois années même. La police est impuissante. Elle classe l'affaire. Puis, un jour, Prado vole un Espagnol à l'hôtel du Palais, Cours-la-Reine, et sa capture, rapprochée des bijoux emportés par lui, provoque la curiosité de la Justice. Un juge à l'œil clairvoyant et à la mémoire fidèle, M. Guillot, scrute tout cela : Prado est convaincu de l'assassinat de la malheureuse fille. Convaincu n'est pas le mot juste, soupçonné. Mais il a fait une nouvelle connaissance à Paris, une fille, qui, elle, n'a pas perdu non plus le souvenir de Marie Aguétant, son ancienne camarade de débauche, et Prado est définitivement perdu. Solitaire, il avait échappé durant trois ans à la Justice Il cesse d'être solitaire, et le voilà perdu.

IV

Autres exemples, plus récents :

Durant cinq ans — cinq ans! — un criminel du nom de Baillet ensanglante le département du Nord de ses assassinats. Il tue trois curés, une vieille demoiselle et une jeune fille. Il est seul, passe de localité en localité, sans complice, sans contact avec qui que ce soit. La police et la justice restent impuissantes.

Durant le même temps, un autre criminel, Duthilleul, commet trois assassinats dans des circonstances quasi-analogues. Duthilleul reste impuni et toutes les recherches de la police relatives à ses forfaits sont infructueuses. Il est solitaire, lui aussi.

Un jour, Baillet et Duthilleul, qui s'étaient d'ailleurs connus à la maison Centrale de Loos, se retrouvent. Ils font partie liée, commettent un nouveau crime. Ils sont immédiatement découverts et arrêtés. La complicité a été leur perte, parce qu'à deux ils vivent d'une existence plus compliquée : leur vie étrange transpire. Le sillon laissé par deux complices ne peut être recouvert aisément. L'un ignore ce qu'a fait l'autre. D'où un indice abandonné, d'où la capture.

Toute une catégorie de crimes est restée impunie il y a dix ans : ce sont les meurtres de filles faisant métier de leurs corps. Un homme en a tué trois, en 1874, dans la seule rue Saint-Jacques. Jamais il n'a été découvert. Un parfait solitaire, celui-là.

Seulement qu'on remarque bien ceci. Un homme n'est pas seulement un solitaire parce qu'il vit seul, ce qui est d'ailleurs fort difficile. Pour être un parfait solitaire, il faut demeurer tel qu'on était avant le crime. Un homme qui a de l'argent demain et qui n'en avait pas aujourd'hui n'est plus un solitaire. En un mot, pour être un parfait solitaire, il importe que le crime ne change absolument rien à la vie ancienne.

Alors à quoi bon le crime?

Aussi le forfait finit-il presque toujours par transuder. Bien rares sont les crimes qui ne se découvrent pas à la longue. Pour que le criminel reste inconnu, il faudrait que rien ne fût jamais modifié dans sa vie.

Veut-on un exemple de ce qui précède? Marchandon, l'assassin de Mme Cornet, rue de Sèze, n° 4, tue cette pauvre dame, la vole, puis, homme de villégiature, il s'installe à Saint-Germain, loue une petite villa, y élève des poules et prend naturellement une compagne pour mener ensemble cette vie agreste.

Mais le faux bourgeois se trahit. Chacun dans le voisinage remarque que ce monsieur parle un français de cuisine, qu'il a des allures de larbin, qu'il singe le grand seigneur, et surtout qu'il tire à tout propos une montre splendide. Il est dénoncé comme un personnage suspect. On s'informe, il est interrogé sur l'origine de cette aisance subite. Le voilà pincé.

En un mot, si le solitaire peut échapper longtemps à la police et à la justice, une heure vient où il se dit à lui-même : « Mais voyons, à quoi bon avoir tué, égorgé, si je dois rester misérable et pauvre! »

Dès cet instant il est perdu et fatalement découvert.

Si bien que le vrai moyen, pour n'être pas pris, serait de demeurer exactement dans l'état où l'on se trouvait avant le crime. Mais alors à quoi bon le commettre?

C'est la seule réflexion sur laquelle nous appelons l'attention des assassins!

X...



LES OBSÈQUES DE M. ALPHAND. — La cérémonie funèbre sous le Dôme central du Champ-de-Mars

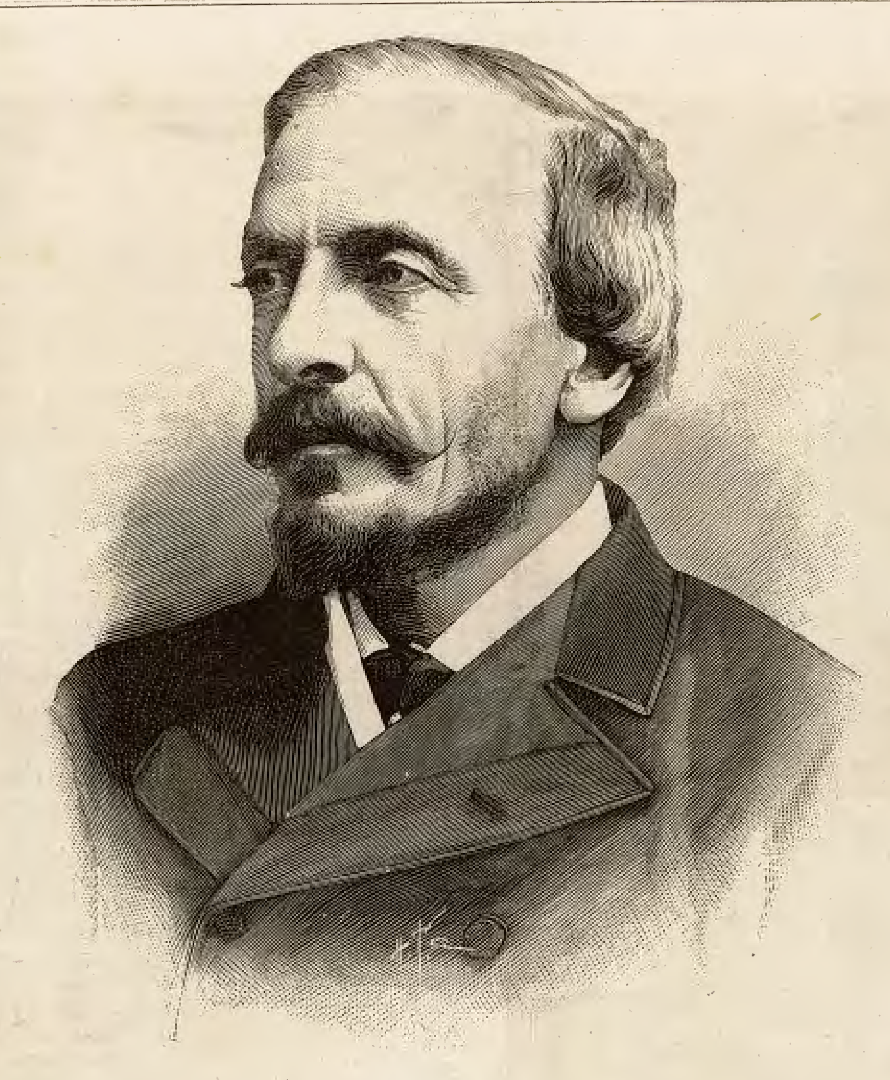
LORD DUFFERIN

Frédéric Temple Blackwood, marquis de Dufferin et d'Ava, le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Paris, ne démentira pas la grande réputation d'affabilité que s'était acquise son prédécesseur, lord Lytton. C'est un homme de soixante-cinq ans, instruit, distingué, très ouvert, avec cette pointe d'originalité qui se mêle, chez les meilleurs représentants de l'aristocratie anglaise, au respect le plus invétéré et le plus strict pour les antiques traditions de leur pays. D'aspect, lord Dufferin est grand; il a le visage long, l'œil encore vif, et porte la barbe en pointe. Sa physionomie respire la verdeur et l'activité. Il est né en 1826 à Florence. Il ne fut que simple baron à la mort de son père, en 1841. Ce n'est que bien plus tard qu'il acquit la pairie. La première étape de lord Dufferin dans la hiérarchie nobiliaire devait être d'abord les titres de vicomte de Claudeboye et de comte Dufferin.

Après quelques missions particulières, le futur ambassadeur est entré dans la diplomatie régulière en 1855. Il accompagna, à cette époque, en qualité de secrétaire, lord John Russell que le gouvernement anglais envoyait à Vienne. En 1860, nous retrouvons le jeune diplomate en Syrie où il est commissaire de la reine de Grande-Bretagne; en 1864, il est sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde; en 1866, il est sous-secrétaire d'Etat pour la guerre. C'est sous les auspices de Disraëli qu'il avait progressé; ce souvenir n'empêche point M. Gladstone de confier au comte Dufferin, en 1868, les fonctions de chancelier du duché de Lancastre. Quatre ans après, en 1872, le comte Dufferin fut nommé gouverneur du Canada. Il faut dire qu'il s'acquitta de ses fonctions avec une largeur d'esprit et des sentiments de tolérance qui lui assurèrent le meilleur succès. Il ne quitta ce poste qu'en 1878 pour aller représenter l'Angleterre à Saint-Pétersbourg où son ambassade a laissé un souvenir encore vivant de réceptions fastueuses et de fantaisies brillantes.

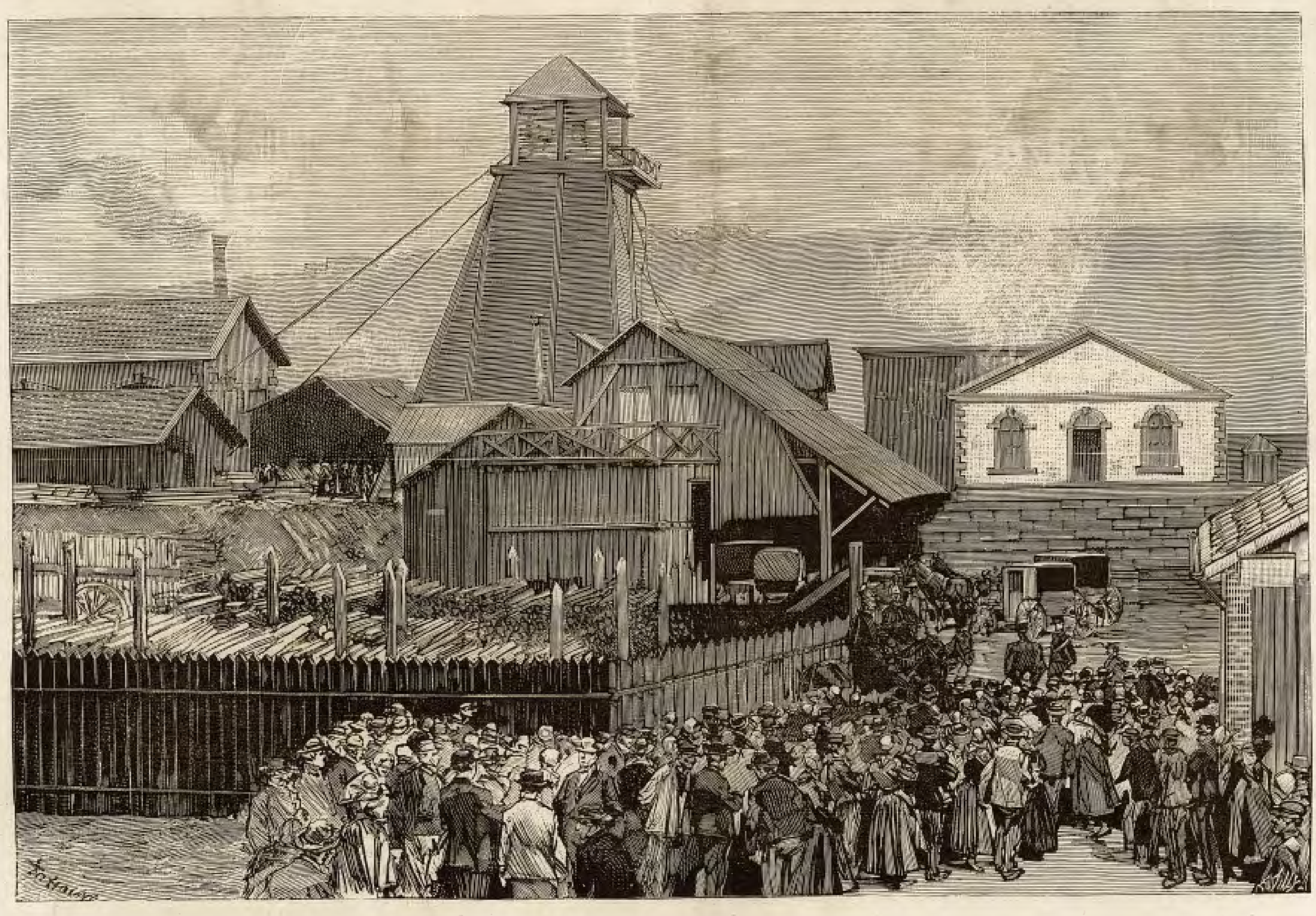
De Saint-Pétersbourg, le comte Dufferin est allé à Constantinople auprès du sultan. En 1884, il fut nommé vice-roi des Indes : c'est au cours de cette vice-royauté qu'il a reçu le titre de comte d'Ava. Il est rentré dans les ambassades comme ambassadeur en Italie, en 1888; et c'est là qu'il vient d'apprendre que la reine Victoria l'envoyait à Paris. Avant qu'il partit pour Rome, la reine d'Angleterre avait donné à son ambassadeur la pairie et les titres de marquis de Dufferin-et-Ava. Elle l'a nommé tout récemment lord Gardien des Cinq-Ports.

La marquise de Dufferin (l'ambassadeur d'Angleterre est marié depuis 1862) est née Georgina Hamilton. C'est une femme remarquable par la distinction, l'esprit et le savoir : elle a écrit deux livres : *Souvenirs du Canada* et *Souvenirs de l'Inde*, qui ont eu un grand succès en Angleterre. Lord Dufferin, qui descend par les femmes du grand orateur et écrivain irlandais Sheridan, a publié lui-même plusieurs ouvrages sur l'administration de l'Irlande.



LORD DUFFERIN

Nouvel ambassadeur d'Angleterre à Paris. — Photographie Elliott et Fry.



LA CATASTROPHE DU PUITS DE LA MANUFACTURE, A SAINT-ÉTIENNE.

Les abords du puits après l'explosion. — Photographie communiquée par M. Marcel Hirsch.



LA MODE

Le coup d'œil des boulevards et des rues élégantes de Paris commence à être bien amusant. Les flâneurs vont et viennent, s'arrêtent derrière les vitrines, en quête d'une idée nouvelle, d'une jolie fantaisie à offrir : car les étrennes sont proches, et quels sont ceux qui n'ont pas de nombreux cadeaux à faire pour le jour de l'An !

Les bijoux de grand prix sont toujours beaux ; ils ne suivent pas de mode précise comme les robes, les chapeaux et les manteaux. Les perles bien blanches, bien égales, restent les favorites. Comme bagues, rubis, saphirs, émeraudes et diamants se mélangent beaucoup, et forment plusieurs anneaux réunis en un seul point.

Pour jeune fille, un mince filet d'or, avec une grosse perle blanche ou noire qui semble fixée au bord du fil comme par enchantement.

Il aurait été étonnant que notre russiomanie actuelle ne se montrât pas dans la joaillerie ; aussi avons-nous la broche « Alliance », deux anneaux inséparables : l'un en onyx et topaze, couleurs russes ; l'autre en rubis, saphir et diamant, couleurs françaises. Ces deux anneaux enlacés se font encore tout bonnement en diamant et se passent dans un velours pour collier ou bracelet. Une autre broche franco-russe est composée d'un drapeau français et d'un drapeau russe croisés. Ces fantaisies s'offrent dans de mignons écrins représentant un petit bonnet d'astrakan.

Voici de ravissantes guirlandes d'orchidées pour corsage, qui se divisent en plusieurs parties formant autant de broches de grandeurs différentes.

La dernière nouveauté est le serre-gant fait avec un tout petit ruban de moire assorti à la toilette, fermé par une boucle à coulisse serrant le ruban à volonté ; de mignonnes appliques de pierreries scintillent de distance en distance. Cette petite jarretière se place en haut du gant pour le retenir.

Un luxe très recherché pour les gants est d'avoir les broderies agrémentées de pierres fines ; dans la même idée on fait des mouchoirs en baptiste avec fleurettes brodées dans un coin ; ces fleurettes sont reproduites en pierreries ; diamants, turquoises, rubis, etc., et s'appliquent avec de petites griffres qui les fixent sur le tissu.

* * *

La coiffure grecque est en train de subir un léger changement. Les cheveux toujours entièrement ondulés forment une torsade beaucoup plus lâche, qui s'allonge gracieusement sur la nuque par quelques bouclettes légères. Un petit pouff de frisons sur le haut de la tête vient irrégulièrement se mêler aux frisures du front. Pour le soir un ruban clair est tordu autour du chignon et se noue hardiment au milieu de la touffe de frisons. Cette mode, si gracieuse, de mélanger des rubans à la coiffure, nous vient de loin. C'est une jolie coquette, Mme la duchesse de Fontanges, qui, la première, en fit usage. Un jour, qu'elle suivait le roi à la chasse, un vent violent survint et amena un grand désordre dans les boucles de la belle. Elle chercha un expédient pour retenir ses cheveux voltigeant et prit un ruban d'une partie quelconque de sa toilette, s'en ceignit deux fois la tête et le noua par devant ; ce nœud donna une séduction de plus à ses traits. Louis XIV la trouva si charmante ainsi qu'il la pria de le garder toute la journée. Le lendemain, cent dames parurent à la cour, le front ceint avec grâce d'un ruban de même couleur que celui de la duchesse ; c'est ainsi que ces coiffures firent alors fureur à Paris et l'on donna le nom de « fontanges » aux rubans eux-mêmes. Dans quelques provinces on dit encore « porter des Fontanges », pour se parer de ruban.

Lenthéric s'est donc inspiré de l'idée de la belle duchesse pour faire revivre ce gracieux ornement.

Les mondaines l'ont vite adopté dans leur coiffure d'Opéra, d'Opéra-Comique : car on sait, n'est-ce pas, à présent, que les chapeaux sont prohibés les jeudis aux balcons et aux fauteuils d'orchestre de l'Opéra-Comique. Les dames sont admises par exception ce seul jour d'abonnement aux fauteuils. Les plus élégantes s'y montrent décolletées et endiamantées. Le foyer, autrefois désert, est le rendez-vous le plus select. Pendant les entr'actes, il est convenu que les femmes peuvent quitter leur place, circuler dans les couloirs, se faire, dans leur loge, des visites réciproques, ce qui nous a permis, pendant toutes ces allées et venues, de jeter un coup d'œil sur de bien ravissantes toilettes. Les yeux sont d'abord éblouis par les garnitures étincelantes de ces robes. Des pluies de pierreries entourent la taille, des franges perlées ornent le bas des jupes. Des paillettes de couleur se mélangent aux broderies lyonnaises, qui sont au premier rang. Que dirait le bon roi Henri IV, s'il voyait ce luxe de garnitures? lui qui lança un édit contre les simples passements d'or et d'argent dont les vêtements étaient ornés, ce qui fit que le goût d'alors se tourna vers une passementerie de soie, qu'on fabriquait à Milan, d'où vient le nom actuel de « point de Milan », donné aux jolies garnitures tremblotantes.

Les corsages sont décolletés en forme de cœur très arrondi, attachés très haut sur les épaules par un nœud de ruban, une fleur, ou une simple bretelle de perles ou diamants sur tulle. Ou bien, c'est une grande berthe de dentelle rare qui entoure tout le décolletage tombant très bas sur la poitrine. Presque pas de manches, ou des manches tout à fait longues, volumineuses du haut et serrées du bas. Les jupes, plus fourreau que jamais, sont très allongées le soir.

Une toilette des plus remarquées était toute recouverte de point d'Angleterre pailleté d'argent ; une autre en broché Louis XVI bleu pâle et blanc ouverte sur un devant de vieille guipure de Venise, soulignée de marabout rose. Le cornet Watteau assorti à la jupe.

Quelques bien jolies robes noires, garnies de tulle scintillant de jais. Le satin noir a grand succès, il fait si bien valoir la neige des épaules, on l'apprécie non seulement au théâtre, mais encore pour dîners élégants.

Les sorties de théâtre, de bal, sont en général longues, quelquefois une ouverture derrière permet de retenir la traîne ; très riches en velours clair, doublées de martre zibeline, ou de chinchilla ; l'une d'elles, forme mante en velours vieux rose, avec grande pèlerine de guipure blanche brodée d'imitation de perles et de turquoises ; une autre en velours rubis doublée de mongolie avec col relevé brodé d'or, la fourrure neigeuse le doublait.

Grand genre aussi, une mante Louis XVI en drap turquoise avec broderies orientales sur les épaules, un petit capuchon de dentelle tombait sur une gorgerette de velours rouge. Pour finir, une grande redingote de drap héliotrope clair, doublée de soie tendre ; le petit collet-page en velours pensée est fixé seulement à partir des épaules et forme un grand pli Watteau au milieu du dos, qui tombe jusqu'au bas du vêtement, des scintillements de jais éclaircissent le velours.

Beaucoup d'écharpes légères en mousseline de soie rose, bleu, jaune, etc., toutes entourées de touffes de marabout même ton, se jettent sur les épaules nues ou sur la tête en sortant.

Les longs vêtements sont bien gracieux en voiture ou par un temps sec ; mais quelle chose incommode, fatigante et disgracieuse, quand on est forcé de les relever pour éviter la poussière ou la boue ; aussi, a-t-on adopté cette demi-cape d'allure coquette et commode que montre notre dessin. Elle est faite en drap marbré, marron d'Inde entourée de deux liserés de renard argenté. La double pèlerine des épaules garnie de même fourrure vient se terminer en pointe devant. Des agréments de fine passementerie ornent l'ouverture et se continuent autour du col élevé.

* * *

Une nouveauté pour les fiancés. Pendant les fiançailles, avec ou à la place du bouquet traditionnel, on offre un sac ou une aumônière en satin blanc, voilé de tulle et fleuri d'oranger ; le sac se remplit de bonbons. Des sachets à gants se font dans le même goût, tout ruchés de tulle gauffré imitant le marabout. La veille de la cérémonie on offre aux demoiselles d'honneur leur bourse quêteuse, également remplie de confiserie. Les bourses sont encore un cadeau select du parrain à la marraine, à la mère du bébé, aux intimes de l'entourage, et se remplissent de chocolat à la place de dragées. En revanche, selon une vieille coutume latine, des dragées accompagnent l'annonce d'un mariage.

Fanfreluche.



L'accostage de la bouée.

APRÈS UN COUP DE VENT

LA RELÈVE D'UNE BOUÉE

De violentes tempêtes sévissent depuis quelques jours, plus particulièrement dans les régions Nord et Ouest du littoral de la France. Elles bouleversent les fonds, ravagent les côtes, et occasionnent partout sur leur passage des avaries. Les bouées, ces bornes mobiles de la route mobile de la mer, sont naturellement les premières atteintes par le choc des vagues. Après la tempête, il faut aller les visiter, pour constater les avaries qu'elles ont pu subir, relever celles que la mer a mises hors d'usage et se livrer pour cela à une série de manœuvres que nous allons montrer au lecteur.

On regardait autrefois l'entrée des ports et l'embouchure des rivières comme les seules parties des côtes qu'il fût nécessaire d'éclairer, et nos ingénieurs s'appliquaient surtout à les signaler aux marins par des feux à longue portée.

Depuis un demi-siècle, la navigation maritime a pris un si grand développement, et les sinistres causés par les écueils redoutables qui avoisinent nos côtes ont fait un si grand nombre de victimes, que les ingénieurs des ponts et chaussées chargés du service des phares, s'appuyant sur d'autres lois que celles auxquelles avaient obéi leurs prédécesseurs, se sont préoccupés à la fois et de signaler aux navigateurs l'approche du littoral au moyen de feux assez diversifiés pour caractériser nettement les positions qu'ils occupent, et de les avertir des dangers terribles que leur font courir les bas-fonds et les brisants, les pointes de roche qui émergent à marée basse et les récifs à peine couverts par les eaux.

Aussi n'élèvent-ils plus sur les jetées de nos ports des phares à portée lumineuse très puissante; ils se contentent d'éclairer ces jetées d'une faible lumière, mais ils jalonnent, pour ainsi dire, à plusieurs milles des côtes, la route du navigateur, par les feux de grand atterrage situés sur les caps avancés et sur les îles et les îlots du littoral, et par un système très varié de bouées, de balises, d'amers et de signaux, qui permettent aux marins de se diriger en toute sûreté jusqu'au terme de leur voyage.

Nous avons publié déjà sur les phares de grand atterrage une description très complète. Nous décrirons aujourd'hui les bouées et nous ferons assister ceux qui voudront bien nous suivre à une expédition en mer d'un bateau à vapeur des Ponts et Chaussées chargé de relever un de ces appareils.

Relever une bouée c'est la remplacer par un autre, lorsque le temps et les flots l'ont usée ou simplement endommagée. Il est à peine besoin de dire que ce corps flottant, quand il est mouillé au large des côtes, pour indiquer un écueil, est toujours solidement amarré.

Le système d'amarrage est assez compliqué; il varie suivant le modèle des bouées en usage et suivant les accidents du fond et la profondeur des eaux. Dans ses éléments essentiels, il comprend un corps mort, dont le poids varie entre 3,000 et 5,000 kilogrammes et qui repose sur le fond, et une chaîne de retenue qui relie le corps mort à la bouée.

La « relève » a précisément pour objet de remplacer tout cet appareil ou une de ses parties. C'est une opération des plus intéressantes à laquelle les ingénieurs des Côtes-du-Nord, MM. Thiébaud et Guillemotto, avaient bien voulu nous inviter à prendre part, M. de Haenen et moi, ces temps derniers.

Il s'agissait de relever « les Echaudés ». Car toute balise porte un nom, celui du banc ou de l'écueil qu'elle signale, et ce nom est inscrit sur ses flancs. Les « Echaudés » sont au nord de l'île de Bréhat, par 48° 53' 24" de latitude nord et 5° 17' 37" de longitude ouest. C'est une bouée système Gouezel, à cloche, de 2m,10 de diamètre au niveau de la ligne de flottaison. Le *Fresnel*, le vapeur des ponts et chaussées qui assure le service des phares dans les Côtes-du-Nord, remorque à son arrière la bouée neuve qui doit la remplacer. Sur le pont, une chaîne, neuve aussi, de 60 mètres de longueur, à mailles courtes et épaisses.

— Stoppe ! commande le capitaine à quelques mètres des « Echaudés ».

Et une embarcation du *Fresnel* montée par trois hommes s'approche, à la toucher, de la bouée que les lames élèvent et abaissent tour à tour. Un des matelots, les avirons en main, dirige l'embarcation. Il connaît les dangers qui le menacent, lui et ses camarades, et c'est avec une prudence extrême qu'il « nage », comme disent les marins, dans les passages redoutables. Une lame un peu forte peut les jeter contre la bouée; un coup de ressac peut briser leur barque contre ses flancs. Pendant qu'il manœuvre, un des marins jette une amarre dont le nœud se serre sur le fuseau vertical qui surmonte la bouée. L'extrémité libre de cette amarre est enroulée autour de la poulie du treuil à vapeur placé sur l'avant du navire. Le treuil est mis en mouvement, l'amarre se raidit, la bouée se couche sur le flanc, et l'on voit apparaître à sa partie inférieure la chaîne qui la retient au fond.

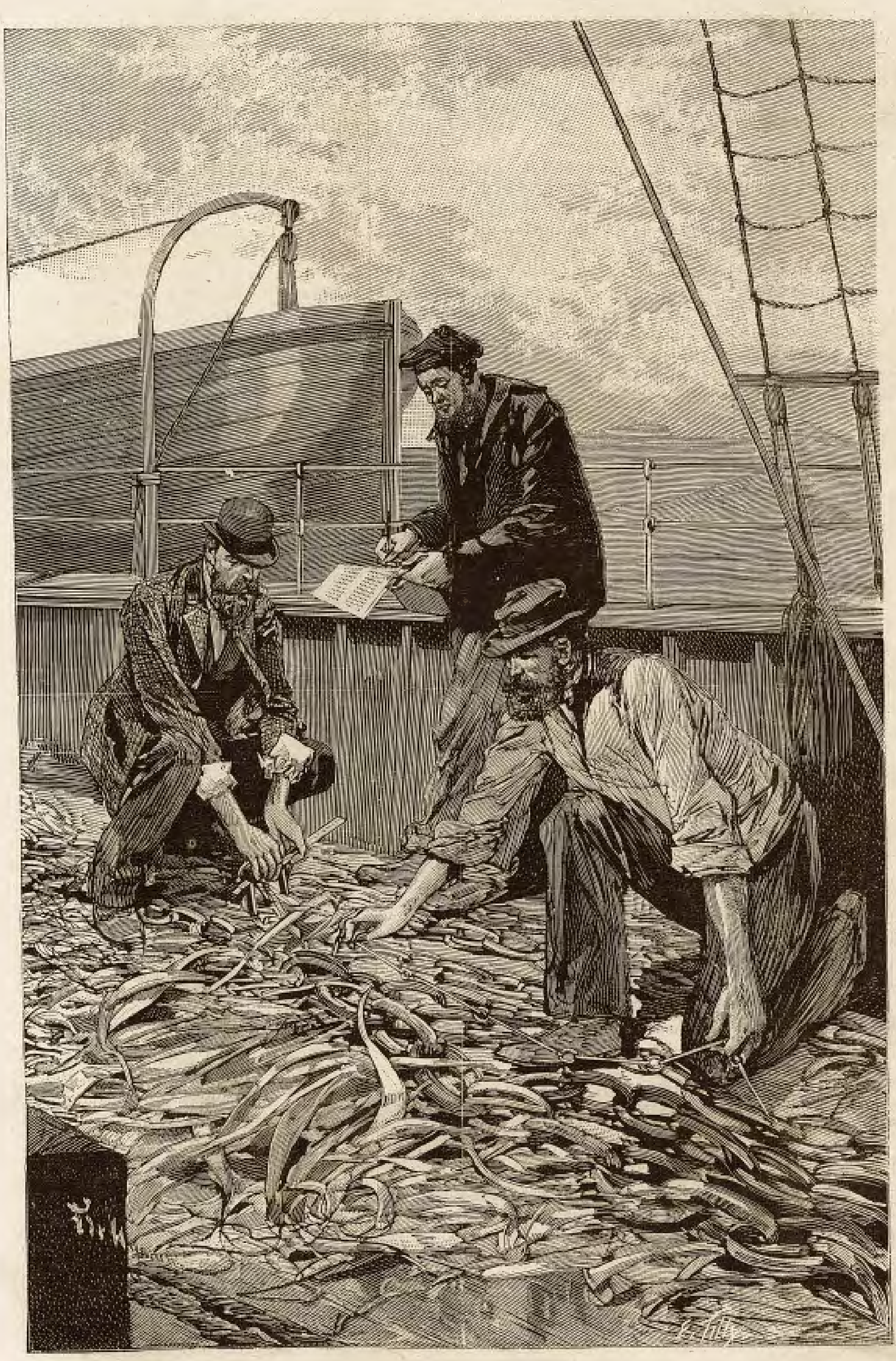
Un des hommes de l'embarcation croche l'extrémité de cette chaîne avec une gaffe, la relie à une seconde amarre qui sera tout à l'heure hâlée à bord comme la première, puis démonte la maille à vis qui reliait la chaîne à la bouée. Celle-ci, séparée maintenant du fond, flotte à la remorque du vapeur, et l'on peut procéder au relevage de la chaîne.

Un seul accident est à redouter: la rupture d'un maillon. Le corps mort des « Echaudés », qui est de 3,000 kilogrammes, coulerait à fond immédiatement et la partie de la chaîne qu'il entraînerait briserait tout sur son passage. Aussi le relèvement se fait-il lentement, avec de grandes précautions. Un des matelots veille, une gaffe à la main, sur la chaîne enroulée dans la gorge de la poulie du treuil. Si elle sort de l'axe de cette poulie, il la ramène dans sa position. D'autres l'étalent sur le pont au fur et à mesure qu'elle se déroule. A l'avant, le conducteur des ponts et chaussées conduit l'opération et le capitaine, sur la passerelle du bateau, surveille la marche régulière du treuil dont il fait accélérer ou ralentir la vitesse par un ordre donné au mécanicien.

Enfin le corps mort est hissé à hauteur du pont. On a retiré 60 mètres de chaîne, recouverte, en grande partie, par une variété infinie d'animaux et de plantes qui vivent en si grand nombre dans les eaux de l'océan. A quelles études intéressantes se livreraient les zoologistes sur la chaîne des « Echaudés » ! Que de types curieux de crustacés et de mollusques, de coralliaires, de



APRÈS LA TEMPÊTE. — Le relevage d'une bouée sur la côte de Bretagne.



L'examen de la chaîne.

protozoaires, d'algues, de laminaires et d'hydrophytes aussi curieux par leurs formes étranges que par leur singulière adaptation ! Les algues surtout forment autour de la chaîne une sorte d'énorme chevelure dans les enchevêtrements de laquelle s'entassent les échantillons des richesses infinies de la flore et de la faune sous-marines.

Mais les marins du *Fresnel* ne s'intéressent guère à cet épanouissement de la vie au sein des ondes dont ils viennent, sans s'en douter, de nous rendre les témoins sur le pont de leur bateau. D'une main rude ils mettent à nu les maillons, jetant à la mer les êtres innombrables qui s'étaient fixés sur eux, les lanières ondulées des laminaires et les collerettes des alariées, les polypiers et les bryozoaires, tout l'infini vivant des ondes !

*
* *

Voilà faite la première partie de la besogne, et non la moins difficile assurément.

Le conducteur des ponts et chaussées procède alors à la « vérification » de la chaîne qui est fractionnée en trois tronçons de sections différentes et réunies entre elles au moyen de manilles ou menottes. L'usure en effet ne se produit pas uniformément dans toute la longueur de la chaîne, et, partant, l'épaisseur des maillons — ou plutôt leur section, pour employer le terme technique — est plus ou moins grande suivant la profondeur à laquelle ils sont immergés. La chaîne des « Echaudés » a 17 mètres avec des maillons de 32 millimètres, 26 mètres avec des maillons de 36 millimètres et 17 mètres avec des maillons de 28 millimètres seulement. C'est, vous le devinez, à hauteur des maillons de 36 millimètres que les mouvements de la mer auront la plus grande énergie ; c'est sur cette portion de la chaîne que se feront tout particulièrement sentir les effets des marées, de l'océan qui monte et descend ; c'est celle qui sera le plus rapidement corrodée par les eaux.

Et il se faut rendre compte, le jour de la relève, de l'état de cette chaîne dans toutes ses parties. Si un maillon usé venait à se rompre, les Echaudés iraient à la dérive. Aussi avec quel soin est-elle « vérifiée » ! Un à un le conducteur frappe de son marteau ces maillons et, pendant qu'un matelot mesure la chaîne, il relève leurs dimensions qu'un autre matelot inscrit sur un registre du bord.

La chaîne des Echaudés qu'on venait de relever n'avait pas trop souffert. L'océan pour elle s'était montré clément. Aussi fut-il décidé qu'elle était bonne pour le service.

On démarra alors la bouée toute neuve qui flottait à l'arrière du *Fresnel*, on la fit glisser le long des flancs du bateau jusqu'à l'avant. Là fut réuni, par une « menotte » solide, le dernier maillon de la partie inférieure de la chaîne à un anneau fixé à la partie supérieure de la bouée.

Il n'y a plus qu'à mouiller le corps mort qui entraînera la chaîne et fixera les « Echaudés » sur les écueils qu'ils doivent signaler. Mais, pendant la manœuvre de la « relève », le *Fresnel*, entraîné par le jusant, a dépassé ces écueils. Nous allons les retrouver grâce aux « relèvements » qui permettent de déterminer leur position exacte. Les « Echaudés » sont à l'intersection de deux lignes droites passant : l'une par le phare de la Croix, situé dans le vaste et profond estuaire creusé par le Trieux et par le Chandelier, un rocher superbe qui avoisine la côte ouest de l'île Bréhat ; l'autre par le sommet le plus élevé du Saint-Riom, balise située dans le chenal de Paimpol, et le Min-Garo, balise du raz de Bréhat.

Le capitaine du *Fresnel* cherche avec sa jumelle marine les deux premiers points : la Croix et le Chandelier, puis, quand il a mis son bateau dans leur alignement, il le fait avancer lentement jusqu'à l'intersection de cette ligne avec celle qui est donnée par le Saint-Riom et le Min-Garo.

— *Pare à mouiller !* commande-t-il.

L'équipage aussitôt enlève les amarres qui retiennent la chaîne sur le pont, puis il vient se ranger sous la passerelle, à l'exception d'un seul qui, au commandement du capitaine, coupera les cordes retenant les corps morts à l'avant du bateau.

— Mouillez !

Un bruit sec se fait entendre, le pont du bateau est ébranlé par une secousse formidable et, au milieu d'une gerbe d'eau, la balise des « Echaudés », qui était tout à l'heure couchée sur les flancs, disparaît, puis élève sa tête altière au-dessus des flots, et, droite, semble affronter déjà avec orgueil tous les dangers qui la menacent et qu'elle a pour mission de signaler à ceux qui viendront dans ses parages.

Marcel Edant.





La semaine parlementaire. — *La question religieuse.* — On savait à l'avance qu'il n'y avait ni au Sénat ni à la Chambre une majorité pour voter la séparation de l'Eglise et de l'Etat et que par conséquent le ministère, qui était absolument décidé à repousser toute mesure tendant à la dénonciation du concordat, ne courait aucun risque. Cependant la lutte a été vive, au Sénat d'abord, lorsqu'on a discuté l'interpellation déposée par M. Dide, et surtout à la Chambre, lorsqu'est venue, deux jours après, l'interpellation de M. Hubbard.

La question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat étant écartée, l'intérêt se concentrait sur les déclarations que pouvait faire le gouvernement relativement à l'attitude qu'il avait l'intention de prendre à l'égard des membres de l'épiscopat. Sur ce point M. Fallières, s'adressant au Sénat, a dit « que le ministère suivra une politique d'apaisement, mais que cette politique ne serait pas une politique d'abandon et qu'elle ne consisterait pas à répudier les lois républicaines ».

M. de Freycinet, parlant à son tour en qualité de président du conseil, a été plus loin, surtout dans la péroraison de son discours qui est ainsi conçue : « Nous ne tolèrerons pas un instant que les prélats, qui sont les salariés de l'Etat, prennent le droit de livrer à la publicité des lettres comme celles que vous connaissez. C'est là le scandale. Nous avons voulu vivre en paix, ne soyez pas surpris que nous prenions une attitude plus réservée jusqu'à ce que l'attitude des évêques se soit modifiée. Si elle ne se modifie pas, nous emploierons les lois actuelles ou d'autres que nous vous demanderions. Et, si cela ne suffisait pas, le cabinet qui est sur ces bancs ne croit pas avoir reçu le mandat de demander la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais si la nécessité l'imposait, la responsabilité en retomberait sur les auteurs du désordre. Je demande au Sénat un ordre du jour de confiance ferme, tel que je le demanderai dans quarante-huit heures à la Chambre ».

Divers ordres du jour étaient proposés. M. de Freycinet a déclaré que le gouvernement acceptait celui de MM. Merlin, Demôle et Ranc, qui était ainsi conçu :

« Le Sénat, considérant que les manifestations récentes d'une partie du clergé pourraient compromettre la paix sociale et constituent une violation flagrante des droits de l'Etat, confiant dans les déclarations du gouvernement, compte qu'il usera des droits dont il dispose ou qu'il croira nécessaire de demander au parlement afin d'imposer à tous le respect de la République et la soumission à ses lois. »

Cet ordre du jour a été voté par 211 voix contre 57.

La question paraissait tranchée, étant donné, il faut le répéter, que la Chambre ne désire pas plus que le Sénat la dénonciation du Concordat : aussi a-t-on trouvé que M. Déroulède parlait véritablement au nom de la sagesse et du bon sens lorsque, quarante-huit heures après, suivant l'expression de M. de Freycinet, il conseillait à la Chambre de renoncer, par la question préalable, au débat provoqué par l'interpellation Hubbard et devenu inutile en présence des déclarations faites par le gouvernement au Sénat.

Mais les orateurs ne sacrifient pas si facilement un discours préparé, surtout quand les tribunes sont bondées d'auditeurs, et d'ailleurs le président de la Chambre a fait remarquer, avec raison, que cette manière de procéder équivaudrait à la suppression du droit d'interpellation.

La discussion s'est donc engagée, si l'on peut appeler discussion une succession d'incidents violents, d'apostrophes passionnées, de personnalités véhémentes, qui rappelaient les plus belles séances de la période boulangiste. Cependant M. Hubbard peut arriver à placer son discours et M. Fallières lui répond en déclarant « que le gouvernement est suffisamment armé en face des écarts possibles des membres de l'épiscopat. » Mais dans cette première journée, car il en a fallu deux pour épuiser ce débat que M. Déroulède voulait écarter, l'intérêt s'est porté sur le discours de M. Paul de Cassagnac, car ce discours montre qu'il existe dans la droite un parti par lequel la dénonciation du Concordat serait accueillie comme une bonne fortune : « J'appelle de tous mes vœux, a dit le député du Gers, le jour où vous oseriez décider la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Car l'histoire nous montre que si le catholicisme a périclité parfois, ç'a été dans les moments de prospérité, mais qu'il a toujours grandi dans l'oppression. Il a eu affaire à de plus redoutables adversaires que vous..... »

Bien des républicains sont de cet avis, et M. de Freycinet a été leur interprète quand il a déclaré « que la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne serait pas favorablement accueillie dans le pays et que cette prétendue réforme serait certainement exploitée par les adversaires de la République... « Mon opinion sur ce point est faite, a ajouté le président du conseil, et s'il se formait une majorité dans les Chambres pour demander la dénonciation du Concordat, je résignerais mes fonctions, ne pouvant me charger de l'accomplir. »

A la suite de ces déclarations la Chambre a eu à statuer sur deux ordres du jour. Le premier, présenté par M. Hubbard, invitait le gouvernement « à présenter à bref délai les lois préparatoires de la séparation des Eglises et de l'Etat ». Cet ordre du jour a été repoussé par 346 voix contre 181.

L'ordre du jour de MM. Rivet et Delpeuch, reproduisant exactement celui du Sénat dont nous avons donné le texte plus haut, a été adopté par 243 voix contre 223.

Il faut ajouter que, sur la demande de M. Hugot, le Sénat a décidé que le discours de M. de Freycinet et l'ordre du jour qui l'a suivi seraient affichés dans toutes les communes de France. Un membre de la droite, M. Lacombe, a déclaré en son nom personnel qu'il était partisan de l'affichage, « afin que la France fût définitivement fixée sur les intentions du gouvernement à l'égard de l'Eglise », et l'affichage a été voté par 223 contre 3, ce qui montre que la pensée de M. Lacombe était également celle de beaucoup de ses collègues monarchistes, qui se sont tout au moins abstenus.

— La Chambre a repris ensuite l'examen de la loi de finances en procédant au vote du budget des recettes et le Sénat a poursuivi la discussion des tarifs douaniers.

Le budget des recettes comportait l'examen du projet de réforme des frais de justice déposé par M. Brisson, projet qui, dans son ensemble, tendait à substituer à certains droits d'enregistrement fixes une taxe proportionnée au montant de la somme en litige. Mais M. Brisson s'est résigné à une transaction et les articles de la loi votée par la Chambre, à la suite d'une entente entre le gouvernement, la commission et M. Brisson lui-même, constituent une amélioration très sensible en attendant une réforme plus complète.

Les traités de commerce. — On ne peut pas se le dissimuler, la France joue en ce moment une grosse partie au point de vue commercial. Pendant que les autres puissances de l'Europe cherchent à s'entendre, on peut dire même s'entendent, pour régler entre elles, au moyen de traités, la question des échanges, notre parlement vote des tarifs protectionnistes qui rendront toute convention commerciale très difficile, sinon impossible. Il y a souvent un grand mérite, mais tout aussi souvent un grand danger à être seul de son avis, et, il faut le reconnaître, en ce moment la France est seule à prendre cette attitude exclusive, car, ainsi qu'on l'a vu par la dépêche que nous avons mentionnée dans notre dernier numéro, les Etats-Unis, où la politique ultra-protectionniste est également en faveur, se montrent cependant disposés à conclure avec l'Allemagne une entente commerciale.

En même temps, on apprend coup sur coup que l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, la Belgique et la Suisse ont conclu ou sont à la veille de conclure des accords réglant pour une longue période les conditions de leurs relations et de leurs échanges. Que seront ces traités et que vaudront-ils dans la pratique, ce sont là des questions sur lesquelles il serait téméraire de se prononcer, car les économistes les plus compétents ont pu constater plus d'une fois combien la pratique déconcerte les théories qui semblent le plus solidement établies, mais on ne peut s'empêcher d'éprouver une certaine inquiétude, quand on voit que la France adopte un régime qui peut la condamner à l'isolement, en face de l'union douanière qui se forme dans le monde entier, sans elle et vraisemblablement contre elle.

L'incident bulgare. — Il y avait longtemps qu'on ne parlait pas de M. Stamboulof. Il rentre en scène, et à propos d'un incident qui intéresse spécialement notre pays. Il y a une quinzaine de jours, un de nos nationaux, M. Chadourne, était expulsé du territoire bulgare et reconduit à la frontière sous la garde d'agents qui le maltraitèrent de la façon la plus indigne. M. Ribot chargea immédiatement notre représentant à Sofia de réclamer auprès du gouvernement bulgare. M. Stamboulof a décliné toute réparation. En conséquence notre gouvernement a décidé de rompre toutes relations avec le gouvernement bulgare.

Le socialisme : *Les Etats de Romans; la réunion de Lille.* — Les organisateurs de la réunion tenue en 1888 à l'occasion du centenaire des Etats de Romans ont convoqué dans la même ville les délégués des associations professionnelles des groupes corporatifs de la région.

L'assemblée a pris le nom « d'Etats de Romans » et ses réunions seront à l'avenir périodiques. Un grand nombre de notabilités catholiques, parmi lesquelles les évêques de Grenoble, Valence et Montpellier, ont adhéré au congrès et ont pris la parole pour soutenir cette thèse « que, le parlement étant incompétent dans la discussion des intérêts professionnels, il y a lieu de chercher la reconstitution des corporations qui deviendront les collèges électoraux de l'un des conseils de la nation ».

Les délégués et représentants ouvriers, qui assistaient à l'assemblée au nombre de 250 environ, ont constitué quatre commissions, chacune ayant un mandat déterminé, mais avec un programme commun que M. Milcent, l'un des adhérents, ancien auditeur au Conseil d'Etat, a résumé de la façon suivante : liberté d'association, consultations et représentations professionnelles, création de conseils d'arbitrage mixtes. C'est en un mot la reconstitution des anciennes corporations ouvrières, adaptées aux idées modernes.

Pendant que les catholiques traitaient ainsi à Romans de la question sociale, M. Lafargue prononçait dans une réunion à Lille un discours qui peut être utilement rapproché de ceux que l'on a entendus à l' « Assemblée des Etats ». Le député socialiste proclamait en effet à son tour l'incapacité du parlement actuel à résoudre les questions qui intéressent véritablement la démocratie. Il a parlé avec le mépris le plus complet de la discussion engagée dans les deux Chambres au sujet de la lettre de l'archevêque d'Aix et dont les ouvriers, suivant lui, se désintéressent absolument : « Ce n'est pas la guerre à l'église et à la religion, a ajouté M. Lafargue, que son parti veut faire ; c'est la guerre au capital et au patronat. Il demande la suppression des droits de douanes, qui ne profitent en France qu'à 142,000 propriétaires fonciers, l'installation par les municipalités de caisses d'approvisionnement avec lesquelles les papes ont procuré la vie à bon marché aux habitants de Rome, alors que le reste de l'Europe souffrait de la disette, etc.....

M. Lafargue, le condamné de Fourmies, applaudi dans une réunion démogogique en invoquant l'exemple des papes, pendant que les catholiques organisent des associations ouvrières, il y a là de quoi faire réfléchir les politiciens et leur faire comprendre qu'ils ont peut-être tort de se disputer sur de vieilles formules qui ne passionnent plus ceux pour qui on les a faites.

Le congrès des Etats-Unis. — Mercredi de la semaine dernière le congrès des Etats-Unis a entendu la lecture du message que lui a adressé, suivant l'usage, le président Harrison, à l'occasion de l'ouverture de la session. On y trouve des renseignements intéressants sur un certain nombre de points qui ont occupé l'attention publique dans ces derniers temps.

Le président commence par confirmer la conclusion de l'arrangement préliminaire négocié avec l'Angleterre au sujet des pêcheries de la mer de Behring, et par faire prévoir la signature prochaine d'un traité réglant définitivement la question.

Il touche ensuite à cette grosse affaire de l'exportation des porcs, dont l'*Illustration* a fait récemment ressortir l'importance au point de vue des intérêts industriels des Etats-Unis, et félicite le gouvernement d'avoir fait rouvrir aux salaisons américaines les territoires allemand, austro-hongrois, français, italien et danois.

M. Harrison fait ensuite allusion au refroidissement survenu avec l'Italie à propos des lynchages de la Nouvelle-Orléans. Il exprime le regret que l'absence du ministre d'Italie à Washington ait retardé la solution du différend, et émet l'opinion que certains crimes contre les étrangers domiciliés aux Etats-Unis devraient ressortir aux cours fédérales ; mais il se hâte d'ajouter que, dans l'état actuel de la législation, ces cours ne peuvent être saisies du litige avec l'Italie.

Le message annonce, après avoir fait cette constatation et par une transition toute naturelle, mais peu satisfaisante pour l'Europe, que le gouvernement se préoccupera spécialement de prévenir les empiètements des étrangers sur le territoire américain. Il ajoute qu'une note amicale, mais ferme, a été adressée à la Russie, afin de faire ressortir les inconvénients qui résultent pour les Etats-Unis de l'invasion de leur territoire par les israélites russes chassés de leur pays.

Enfin M. Harrison traite longuement la question du Chili. Il déclare que le droit d'asile de la légation des Etats-Unis doit être maintenu à Santiago, et que si le résultat de l'enquête commencée par le gouvernement chilien au sujet de l'attaque dont les marins du *Baltimore* ont été victimes n'est pas satisfaisant, un nouveau message sera adressé au congrès.

Le président termine en demandant la construction de navires assez nombreux pour porter partout le drapeau des Etats-Unis, et en se réjouissant du réveil de l'esprit national.

Nécrologie. — Em. Bayard, artiste-peintre et illustrateur.

Le docteur Barthez, membre de l'Académie de médecine.

M. Eugène Baraillier, ancien représentant du peuple à la Constituante de 1848.

M. Eugène Dupin, frère du célèbre jurisconsulte.

Le comte de Gagliano, prince de Tormuzza.

Le commandeur Giuseppe Giojussa, un des membres les plus connus de la colonie italienne de Paris.

Le baron Michel, membre du conseil supérieur des Colonies.

LES THÉATRES

Théatre-Français : La *Ciguë*. — Opéra : La *Favorite*, Mme Deschamps-Jéhin. — Menus-Plaisirs : *Que d'Eau! Que d'Eau!*

Le Théâtre-Français, qui fêtait Emile Augier dans une soirée réservée exceptionnellement à la glorification du maître, avait mis trois de ses pièces sur l'affiche : La *Ciguë*, Le *Gendre de M. Poirier* et le *Post-scriptum*. La sélection était parfaite : avec la première de ces comédies, c'était le début; avec la seconde, c'était le point central du talent; avec la dernière, c'était, à défaut de *Philiberte*, la virtuosité du maître du vers et de la prose. La mémoire du spectateur complétait la longue liste de cette œuvre magistrale qui rayonna pendant trente ans sur nos théâtres avec l'*Aventurière*, le *Mariage d'Olympe*, les *Lionnes Pauvres*, la *Jeunesse*, le *Fils de Giboyer* et les *Effrontés* : j'en oublie et beaucoup, et *Gabrielle*, et *Maître Guérin*, et les *Fourchambault*, et *Madame Caverlet* : car Emile Augier, qui s'accusait lui-même de paresse, nous a laissé près d'une trentaine d'ouvrages. Il avait vingt-trois ans à peine, quand parut à l'Odéon cette jolie comédie de la *Ciguë* qui devait venir encore prendre sa place l'autre soir au Théâtre-Français, et que quelques-uns ont été un peu étonnés de ne pas retrouver avec tout le charme de sa jeunesse. Je me permettrai de remarquer qu'un demi-siècle a passé sur cette œuvre de la vingtième année, qu'il faut pardonner à ce premier éveil du génie dramatique, ne pas tenir compte, dans une critique trop sévère, des faiblesses de l'auteur, et le plus sage est de se laisser aller à applaudir ces vers charmants tout remplis à leur éclosion des promesses de l'avenir.

Vous vous souvenez du sujet de ces deux petits actes. Pâris et Cléon, vieux débauchés de trente ans, ainsi porte l'indication de la brochure qui traite de vieillards les hommes de cet âge, ont entraîné dans le vice Clinias, un jeune Athénien. Clinias en est arrivé rapidement à la fatigue, au dégoût de la vie. Les bons mots de ses amis l'ennuient, autant que les siens du reste; le jeu ne lui plait plus; les femmes, « c'est toujours cette uniformité de beauté sans esprit ou d'esprit sans beauté. » Il s'est surmené, il est atteint dans sa jeunesse maintenant sans foi, sans un désir même, Il veut en vain faire retour au bien. Trop tard. Il ne reste plus à Clinias qu'à se réfugier dans la mort et qu'à boire la ciguë. Mais l'amour intervient, l'amour, le dieu sauveur. Une esclave a été prise en Crète par des pirates : elle a vingt ans, elle est belle. Elle a nom Hippolyte, sa condition est noble. Pas une des jeunes filles d'Athènes ne lui disputerait et l'élégance des manières et les belles façons de l'esprit; de plus elle est fière dans son malheur; son âme est généreuse et pure. Clinias l'adore et se fait adorer d'elle; il revient ainsi à la vie par le bonheur d'aimer.

La comédie est évidemment née dans l'esprit de l'auteur après une lecture de Musset, mais elle n'en est pas moins ravissante, avec ses vers si nets, si francs, dans cette forme claire, précise, qui fait d'Augier l'écrivain dramatique incomparable aux bons endroits de la *Ciguë*, de *Gabrielle*, de l'*Aventurière* et de cet ouvrage exquis en son genre qui a nom *Philiberte*, et qui vraiment est, lui, sans faiblesse et sans erreurs. La *Ciguë* est fort bien jouée par Mlle Reichenberg, par MM. de Féraudy et Leloir et par M. Lambert fils qui a été chaleureusement applaudi dans le rôle de Clinias.

Le *Gendre de M. Poirier*, qu'on nous a donné ensuite, a retrouvé son succès habituel avec Mme Baretta, qui faisait sa rentrée dans le rôle d'Antoinette, et M. Worms, qui jouait Gaston de Presles. Quant à M. Got, il semblait combattre ce soir-là pour la gloire de son auteur, de son ami, dont il a partagé les succès; et Dieu sait s'il s'est épargné! aussi la salle l'a-t-elle salué de ses applaudissements unanimes. Il semblait y avoir entre l'acteur et les spectateurs une joie commune d'affirmer cette gloire d'Emile Augier, si chère à la fois au théâtre et au public. On saluait ce talent si fin dans ses délicatesses, si franc dans son esprit, dans cette belle et pure langue du bon sens, qui dans une si longue carrière, toujours ferme dans sa force littéraire, ne s'était affaibli par aucune concession, aucune compromission, et qui avait sans cesse maintenu la comédie dans la dignité des sujets et de la forme. On applaudissait ce maître écrivain, qui n'eut souci que du théâtre, et qui, dans des temps aussi troublés que les nôtres, ne se laissa pas distraire de son génie d'auteur dramatique pour s'enrégimenter dans un parti ou dans un autre.

Augier avait eu lui aussi ses moments de luttes; mais c'étaient des questions personnelles qui l'avaient amené sur le terrain : c'e là le *Fils de Giboyer* et les *Effrontés* : l'ennemi vaincu et par lui et par le temps, il s'était refusé à ce qu'on ravivât au théâtre le souvenir de ces batailles d'antan. Sa colère n'avait duré que le temps de deux succès. Dans une renommée sans conteste et bien solidement gagnée, il jouissait de la vie, souriant aux années qui venaient sans lui apporter aucuns regrets, aucunes tristesses; fier de son activité du passé, heureux de son repos du présent. « Ah! nous disait-il avec sourire plein de sa belle humeur, quel bel âge que la vieillesse! et quel dommage que ça dure si peu! » Les tendances d'une certaine littérature moderne l'irritaient pourtant dans son goût, j'ai presque dit dans sa religion littéraire. Chose étrange! cet esprit gaulois, qui ne reculait ni devant l'idée ni devant le mot, s'emportait à la lecture d'un roman de tels ou tels auteurs qu'il traitait de « cochons tristes ».

C'était là une de ses grandes colères qu'il se permettait sans en laisser pourtant troubler son âme. De politique, il ne s'en inquiétait guère, et il en faisait hautement l'aveu en pleine Académie devant M. Guizot qui ne put tolérer cette profession de foi, du moins sous la coupole même de l'Institut. Le discours n'a pas été prononcé, mais il a été imprimé. « Comment se fait-il, monsieur, disait Augier en recevant M. Emile Ollivier, que le hasard ait choisi pour vous répondre le seul homme peut-être qui ne s'occupe pas de politique en France? C'est, sans doute, une faiblesse de mon esprit, mais je range la politique au nombre de ces sciences inexactes du moyen-âge comme l'alchimie et l'astrologie judiciaire. »

L'Opéra a repris *La Favorite*. Toujours alors? Toujours. Grandes clameurs de la nouvelle école contre cet ouvrage cinquantenaire, contre ses mélodies banales, ses cavatines pleurardes dont les orgues de Barbarie eux-mêmes font fi à l'heure qu'il est. *La Favorite* persiste. Je ne dis pas que les abonnés prêtent une bien grande attention à ces quatre actes qui ont bercé leur plus tendre jeunesse et qu'ils entendent maintenant comme un refrain de vieille femme; ils sourient même à certains passages; ils se regardent en clignant de l'œil et comme conscients de leur complaisance mutuelle. Ils laissent aller les ritournelles de l'orchestre et les cabalettes du roi Alphonse ou de Fernand et ils attendent le quatrième acte qu'ils applaudissent en toute sincérité. Pour moi, je ne vois pas le danger de cette tolérance. Je tiens pour bon que l'œuvre ne disparaisse pas du répertoire; elle a sa valeur mélodique et elle contient des phrases réellement scéniques et profondément émues; de plus elle jalonne l'histoire du goût dans le passé.

Et puis, et c'est là, peut-être, le côté le plus important, elle sert merveilleusement le début des artistes. Tout contralto s'essaie forcément dans le rôle de Léonore. Nous avons entendu cette semaine Mme Deschamps-Jéhin qui nous arrive précédée de ses nombreux succès à l'Opéra-Comique, parmi lesquels, et en première ligne, *le Roi d'Ys et Dimitri*. Si nous avons revu la tragédienne lyrique dans son jeu un peu étroit, nous avons retrouvé la cantatrice avec sa voix bien timbrée, bien sonore, d'une grande homogénéité et d'une grande justesse. Son succès a été des plus vifs et dans l'air « ô mon Fernand » du troisième acte et dans le quatrième acte tout entier. Le public, lui faisant le plus chaleureux accueil, semblait lui donner rendez-vous au *Prophète*, dans ce beau rôle de Fidès qui attend depuis longtemps une interprète et que nous rendra certainement Mme Deschamps-Jéhin.

M. Affre prête au rôle de Fernand une voix de ténor sans puissance mais que le chanteur conduit avec goût. M. Renaud, que nous avons entendu à l'Opéra-Comique, joue Alphonse : ce n'est pas le meilleur baryton que nous ayons entendu dans ce rôle. M. Plançon est un excellent Balthazar, terrible dans ses anathèmes.

Pendant que les Menus-Plaisirs donnaient la répétition générale de leur revue : *Que d'eau! que d'eau!* il est tombé de telles averses sur la toiture vitrée du théâtre, que la salle a été prise d'un fou rire. Il est à espérer que ce succès ne s'est pas représenté aux représentations suivantes. Les Menus-Plaisirs n'ont donc plus qu'à compter sur eux-mêmes, à moins qu'une nouvelle inondation se mette de la partie. Je dois tout d'abord avertir le lecteur que cette revue est taillée sur le patron de toutes les autres, avec M. Choufleury pour compère, et pour commère l'année 1892. Seulement l'élément féminin y fait plus que jamais des siennes avec Mmes Rayon-d'Or et Patte-en-l'Air, accompagnées par leurs danseurs habituels. Le Monlin-Rouge nous envahit : tout s'efface devant le quadrille, et le cocher du syndicat, et le matelot Yves, et Mme d'Offemont qui vend ses bijoux princiers, et le funiculaire de Belleville, et le terrain de l'Opéra-Comique, et l'acte des théâtres, et les calembours de M. Choufleury, et les rondes et les chansons de Mme Méaly. Rayon-d'Or et Patte-en-l'Air sont triomphantes. En vérité, si le théâtre moderne se plaint de ne pas être libre, je ne sais pas quelles libertés il peut revendiquer et, pour ma part, je ne les crois pas toutes nécessaires.

M. Savigny.

LES LIVRES NOUVEAUX

Le *Jeune Théodore*, par Mme Marie Robert-Halt, 1 beau volume, relié, 14 francs. (Librairie Flammarion).

Un heureux malheur, par J. Lermont : *Blanchette et Capitaine*, par J. Anceau; 2 vol. in-8° illustrés. Br., 4 fr. 50; cart., 6 fr. (Hetzel).

Dans la *Petite Bibliothèque blanche* : *Les Joujoux parlants*, par C. Lemonnier; *Les Exploits de Mario*, par P. Perrault; 2 vol. in-16, illustrés. Br. 1 fr. 50; cart., 2 fr. (Hetzel).

Albums Stahl. Bibliothèque de Mlle Lili et de son cousin Lucien : *Mlle Lili aux Champs-Elysées*, par Frœlich; *Nouvelles petites tragédies*, par G. Froment. Albums en noir : Bradel, 2 fr.; cart., 4 fr. *Le Berger ramoneur*, par R. Tinant; *Robinson Crusoé*, par de Lucht. Albums en couleurs, 1 fr. (Hetzel).

Magasin illustré d'éducation et de récréation, année 1891. 2 vol. gr. in-8. Le vol. cart., 10 fr.; relié, 12 fr. (Hetzel).

Notre pays de France : Fleur des Alpes, par MM. Ed. Labesse et H. Pierret. Un vol. in-4°, écu, orné de 150 vues, figures de composition originales. Br., 5 fr.; reliure anglaise, 8 fr. (Ducrocq).

Tous les cinq, par Mlle Marie Miallier. Un vol. in-4° écu, orné de 80 compositions. Br. 5 fr.; rel. anglaise, 8 fr. (Ducrocq).

Mrs Branican, par Jules Verne, dans la collection des *Voyages extraordinaires*. 83 dessins par Benett, 12 grands dessins en couleurs, 2 cartes, grand in-8, 9 fr.; cart. 12 fr., relié 14 fr. (Hetzel et Cie).

Aventures de terre et de mer, par Mayne-Reid, 200 dessins, 1 vol. grand in-18 10 fr.; cart. 13, rel. 15 (Hetzel).

Les Contes de l'oncle Jacques, par P. J. Stahl; *Axel Ebersen*, par H. Fauquez; 3 vol. in-8° illustrés, br. 7 fr., cart. 10 fr., rel. 11 fr. (Hetzel).

Méthode pour chiffrer et déchiffrer les dépêches secrètes, par A Hermann, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, in-8° (Librairie scientifique A. Hermann).

L'Architecture gothique, par Edouard Corroyer, architecte du gouvernement, inspecteur général des édifices diocésains, dans la *Bibliothèque de l'Enseignement*, publiée sous la direction de M. Jules Comte. 1 in-18. (Anc. maison Quantin, Librairies-imprimeries réunies).

Nouvelles chansons du Chat Noir, par Mac-Nab, musique de Roland Kohr, illustrations de Gerbeault. Prix : 6 francs (Heugel, *au Menestrel*).

La *Chanson des joujoux*, poésie de Jules Jouy, musique de Ch. Blanc, et le Dauphin, illustrations d'Adrien Marie, 1 bel album avec cartonnage artistique. Prix : 10 francs (Heugel, *au Menestrel*).

La neuvaine de Colette, par Jeanne Schultz, illustrations par Emile Bayard. Un vol. in-8° illustré de plus de 60 dessins gravés par Ch. Guillaume. Broché, 15 fr.; relié 20 fr. (Plon, Nourrit et Ce, éditeurs).

Les Contes de la grande sœur, dans la *Bibliothèque de la Jeunesse*, illustrations de Mlle Marie Seymour-Lucas. Un vol. in-8°, illustré de plus de 90 dessins dont 16 en couleurs gravés par Ch. Guillaume. Cartonné : 6 fr.

Dans la *Bibliothèque du Petit Français* : *Histoire d'un vaurien*, récit d'une grand' mère, par Mme Magbert; gravures d'après Emile Mas; *Deux enfants de Londres*, récits imités de l'anglais, par P. D. Illustrations par Adrien Marie; *Princesse Sarah*, suivie de : le *Voleur d'Edith*, *Dans la Cheminée*, etc. par M. G. Lamy, nombreuses gravures d'après Martin; *Yves Kerhelo*, par Mme Marie Delorme, illustrations par G. Scott; *Six Nouvelles*, par M. Charles Normand, illustrations d'après Moulignié, Henri Pille, Mucha et Gerlier; 6 volumes in-18 jésus, brochés 2 fr., reliés toile, tranches dorées : 3 fr. (Armand Colin).

A travers la tourmente, par Jacques Maurouge, 3e volume de la série des *Bardeur-Carbansane*, histoire d'une famille pendant cent ans. In-8°, 100 gravures. Broché, 7 fr. Relié. 10 fr. (Armand Colin).

Ennemis d'enfance, par M. David-Sauvageot, agrégé de l'Université, lauréat de l'Institut. Illustrations d'après Emile Mas et A. Deroy. Un vol. in-8°, broché 7 fr., relié, 10 francs (A. Colin).

L'Action et le Rêve, par Georges Servien, 1 vol. in-18, 3 fr. 50 (Savine).

Vient de paraître : *Chansons de Paul Delmet*. Illustrations de A. Willette. H. Tellier, éditeur de musique, 23, rue Auber.
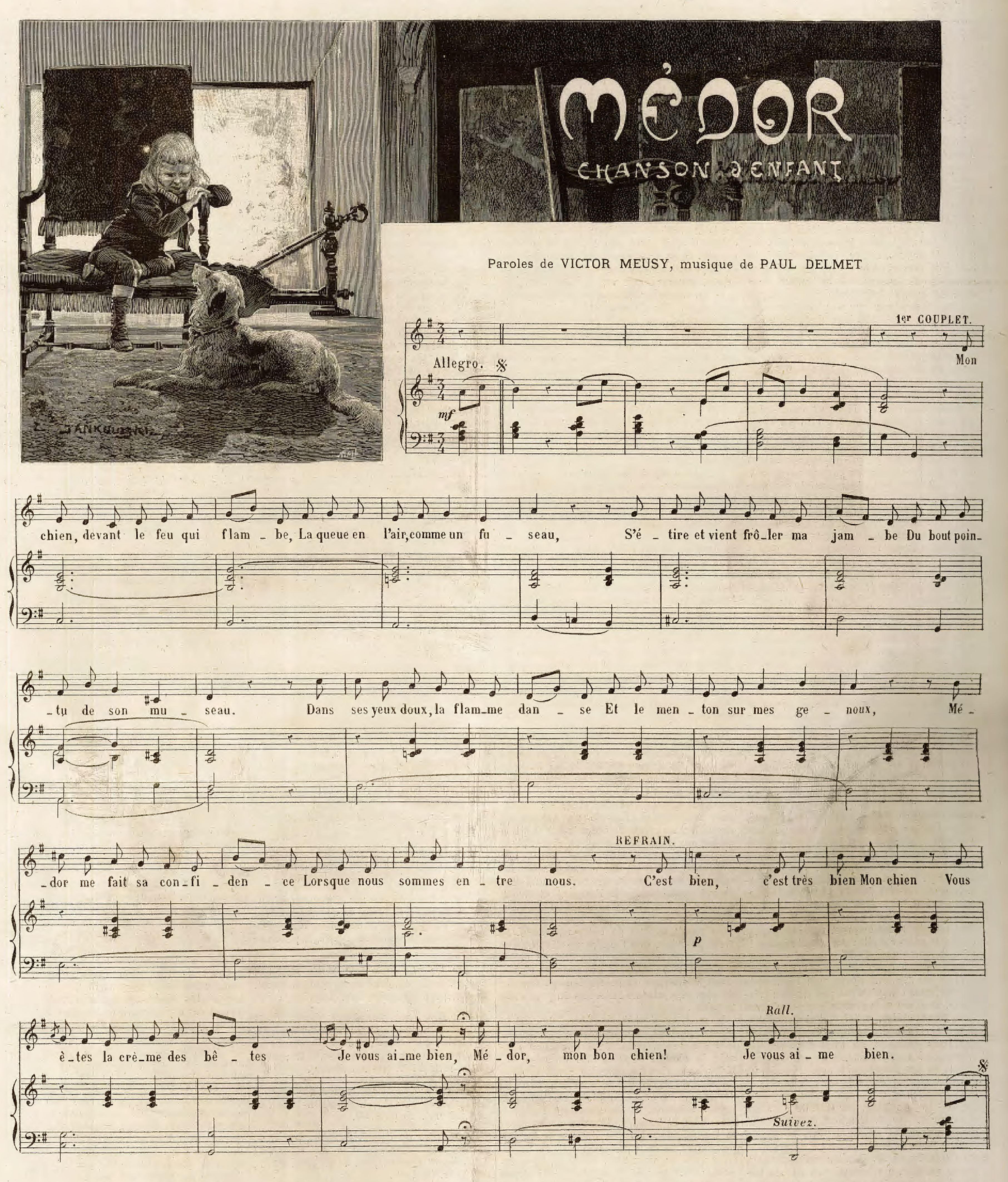
L'ART SOUS LA RÉPUBLIQUE

par M. Antonin Proust

In-18. 3 fr. 50 (Bibliothèque Charpentier).

Depuis plus de vingt années, M. Antonin Proust combat pour deux causes et soutient deux idées : celle de l'unité de l'art et celle de l'art français. Les *Beaux-Arts* n'existent que depuis deux cents ans; le mot est né du jour où Louis XIV a, par voie de réglement, séparé l'artisan de l'artiste. Donner le qualificatif de beaux à certains arts, n'était-ce pas donner à entendre que d'autres ne le méritent pas ou le méritent moins? n'était-ce pas établir une hiérarchie et aristocratiser certaines manifestations au détriment des autres? L'expression était fausse, et, comme les mots mènent le monde, elle a faussé les idées de dix générations. Et quand fut créé le ministère des *Arts*, le public a eu peine à comprendre ce que ce titre, à lui seul, voulait dire de nouveau. Et pourtant il équivalait à tout un programme. En effet, M. Antonin Proust en avait un des plus nets : l'Etat a une triple mission : développer l'enseignement, assurer la conservation des œuvres léguées par le passé, favoriser la production d'œuvres nouvelles. Sur chacun de ces trois articles, M. Antonin Proust était arrivé avec des idées qui parurent à quelques-uns subversives et que les hasards de la balance parlementaire ne lui ont pas laissé le loisir de réaliser. Ce sont ces idées générales sur le rôle de l'Etat en matière d'art que M. A. Proust condense aujourd'hui pour nous, en les extrayant de rapports écrits ou de discours prononcés par lui, en ces quinze dernières années. En les retrouvant exprimées dans le livre, on ne tarde pas à s'apercevoir que, si elles ne sont pas toujours appliquées, l'impulsion donnée a été suivie, et que, sous d'autres formes et avec hésitation, il est vrai, le programme de l'ancien ministre des Arts est journellement repris. Ce doit être pour M. Antonin Proust une légitime satisfaction, la meilleure : celle de voir les événements lui donner raison.

Lucien Paté.



Que dites-vous de la cuisine ?
Votre pâtée est-elle à point ?
Elle vous plait, on le devine,
Rien qu'en voyant votre embonpoint !
Quoi ! vous me léchez la figure,
Parce que vous m'aimez bien, dit-on ;
Vous aimez mieux la confiture
Qui me barbouille le menton.

C'est bien, c'est très bien, etc.

Vous aboyez et votre œil brille ;
Aussitôt qu'un vilain rôdeur
S'approche un peu trop de la grille,
Vous protestez avec ardeur.
Mais le soir à la promenade
Vous fréquentez les chiens mal mis :
Pour demeurer mon camarade,
Quittez donc vos mauvais amis.

C'est bien, c'est très bien, etc.

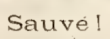
Oui je comprends votre tristesse,
Vivre tout seul est ennuyeux,
Entre son maitre et sa maitresse,
Un pauvre chien n'est pas heureux.
Il faudra que je vous présente,
Si vous êtes sage et discret,
A la levrette de ma tante,
Une chienne au museau fluet.

C'est bien, c'est très bien, etc.

Qu'en dites-vous ? cela vous flatte,
Votre future est d'un grand ton ;
Pour aller demander sa patte,
Je vous ferai tondre en mouton.
Mais, quoi ? Médor ! que signifie
Cet aboiement triste et grognon ?
Vous n'aimez pas qu'on vous marie !
Vous resterez mon compagnon.

C'est bien, c'est très bien, etc.





Sauvé !



Le préféré.



Attendant la consultation.

UNE VISITE A L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. — Dessins d'après nature de M. Lanos.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS

Influence de la lumière solaire sur les levûres du vin. — Si l'on examine des raisins coupés à diverses hauteurs d'un même cep, on trouve que les raisins placés au bas de la vigne donnent une très grande quantité de cellules de levûres *(Saccharomyces)*, tandis que, au milieu et au sommet du cep, ces levûres sont au contraire en très petit nombre.

M. Martinand a recherché quelle pouvait être la cause de cette différence, et il l'a trouvée dans l'influence de la radiation solaire, lumineuse et calorifique. En effet, sous cette influence combinée, les levûres ne peuvent vivre que peu de temps. Après quatre heures d'exposition au soleil, par une température de 41° à 45°, elles sont tuées; et elles le sont encore après trois jours par une température qui ne dépasse pas 36°.

On peut donc comprendre pourquoi le *Saccharomyces ellipsoïdeus*, qui est le plus utile à la fermentation du vin, se trouve d'autant plus répandu que l'ardeur des rayons solaires est moins grande ; et pourquoi il se trouve en plus grande abondance, toutes choses égales d'ailleurs, sur la vendange du centre de la France que sur celles du Midi, de l'Algérie et de la Tunisie.

Il se pourrait dès lors que la fermentation imparfaite des vins, dans ces régions, tînt moins aux accidents dus à la température élevée du moût qu'au trop petit nombre de levûres de vin ayant résisté à l'action de la lumière.

La traction électrique à grande vitesse. — Des essais de traction électrique à grande vitesse viennent d'être faits dans les environs de Baltimore (Etats-Unis), dans le but de voir s'il ne serait pas possible d'établir un service de colis entièrement automatique de ville à ville, avec des voitures plus petites que les voitures ordinaires de voyageurs.

Ces essais ont été faits sur une voie circulaire, de 0 m. 71 entre les rails, avec une locomotive pesant environ 3,050 kilog., longue de 4 m. 90, haute de 0 m. 61 et large de 0 m. 76. Cette voiture, de la forme en cigare, portait trois moteurs du type en simple fer à cheval, groupés en tension, et disposés pour une force électro-motrice de 500 volts. Le courant était pris à un rail supérieur par des balais en lames de cuivre pressés par des ressorts; son retour s'effectuait par les roues et les rails, la caisse du véhicule étant isolée par des plaques de fibres et des rondelles aux joints et aux boulons.

Dans ces conditions, qui furent reconnues pratiques, la vitesse put atteindre 190 kilomètres à l'heure. Avec la vitesse moyenne de 130 kilomètres, le potentiel de la ligne était de 450 volts environ.

Premiers résultats du recensement de 1891. — Lors du recensement du 30 mai 1886, on avait enregistré l'existence de 37,886,566 habitants sur le territoire français, soit un excédent de 565,380 sur le recensement de 1881 ; au 12 avril 1891, la population de la France s'élevait à 38,095,150 habitants, soit seulement une augmentation de 208,584 sur le précédent recensement.

Encore cette maigre augmentation provient-elle presque exclusivement de l'accroissement des centres urbains. Marseille a gagné 31,000 habitants ; Bordeaux en a gagné 13,000; Montpellier 12,000; Saint-Etienne 15,000 ; Rennes 15,000 ; Nancy 7,000; Lille 12,000; Roubaix 14,000; Lyon 29,000 et Paris 167,000.

Les augmentations portent sur 28 départements seulement et les diminutions sur 59, affectant principalement les communes rurales. Le Lot a perdu 15,929 habitants, la Haute-Loire en a perdu 14,125, l'Aveyron 13,667, le Tarn 13,562, le Gers 13,342, le Lot-et-Garonne 12,518, la Dordogne 12,517, l'Orne 12,594, l'Aude 12,428, les Pyrénées-Orientales 11,113, l'Ardèche 10,989, l'Yonne 10,539, la Haute-Saône 10,282.

Une nouvelle arme pour la cavalerie. — Le capitaine F. Peel, de l'armée anglaise, a imaginé une disposition d'armement qui, pour étrange qu'elle puisse paraître au premier abord, mérite cependant d'être étudiée sérieusement.

Cette invention consiste dans la fixation d'une carabine ou de toute autre arme à feu aux sangles de la selle au moyen d'un support la maintenant horizontale sous le ventre du cheval, de manière que le canon passe entre ses deux jambes de devant. Le cavalier peut avoir à sa disposition divers moyens de décharger son arme, soit un mécanisme électrique ou pneumatique, soit une simple ficelle avec laquelle il agit sur le chien.

Des expériences ont été faites à Curragh et à Pirbright avec ce nouvel armement, desquelles il est résulté que cette carabine *sous-ventrière* pouvait être tirée sans effroi pour le cheval et avec une exactitude suffisante de tir, à de courtes distances.

La *Revue du cercle militaire* remarque que si nos cavaliers, avant d'en venir aux mains avec l'ennemi, pouvaient lui envoyer à courte distance plusieurs décharges successives au moyen d'une carabine à répétition — sans qu'il en résultât aucun danger pour leurs camarades — un pareil feu, même sans que le tir fût réglé, serait sans aucun doute très démoralisant.

Un moyen de destruction des sauterelles. — Un naturaliste, M. Decaux, rapprochant la fréquence régulièrement croissante des invasions de sauterelles de la rareté, également croissante, en Algérie et dans le Sahara, des lézards, des outardes et des autruches, voit entre ces deux phénomènes un rapport de cause à effet. Cette hypothèse est très admissible, car l'on sait que ces dernières espèces animales sont effectivement grandes mangeuses de sauterelles.

Malheureusement il n'est guère possible de décréter la multiplication des lézards et des outardes, non plus que celle des alouettes, des cailles, des perdrix, tous ennemis naturels des sauterelles ; mais il n'en va pas de même du crapaud, qui, d'après des observations et des expériences de M. Decaux, serait aussi très friand de ces insectes.

Cet ingénieux naturaliste propose donc d'opposer, aux milliards d'acridiens qui ruinent notre Algérie, des millions de crapauds qui les dévoreraient sous toutes les formes ; et il pense que le jour où nos agriculteurs se donneraient la peine — d'ailleurs bien facile — de multiplier le crapaud (en augmentant les mares et en nourrissant les têtards) de façon que chaque are de terrain cultivé possédât un crapaud, notre richesse agricole française gagnerait plusieurs centaines de millions de francs, représentant la part prélevée par les insectes de toutes sortes aux dépens de la consommation publique.

Le forgeage électrique. — Jusqu'à ces temps derniers, on pensait qu'il était impossible, à l'aide de courants électriques, d'obtenir une température suffisante pour permettre de forger les métaux. Mais aujourd'hui, l'emploi de courants primaires à haute tension fournis par des dynamos à courants alternatifs et l'usage des transformateurs ont vaincu la difficulté qu'on croyait insurmontable, et le forgeage électrique est désormais chose acquise.

Une des plus intéressantes applications industrielles de ce nouveau procédé est la fabrication des boules d'acier pour tourillons sans frottement, qui se fait en grand aux usines de l'*Electric Forging C°* de Boston. Une tige d'acier chauffée par le courant électrique est engagée par son extrémité chaude dans l'ouverture d'une machine circulaire à révolution, qui arrondit l'extrémité et détache la boule. La dépense est des plus minimes : ainsi une barre de fer de 0m,30 de long et d'un diamètre de 0,025 peut être chauffée en 2 minutes et la dépense n'est que le prix du charbon brûlé pendant ce temps pour obtenir la force motrice, soit environ *quatre* centimes.

Les principaux avantages du forgeage électrique sont : 1° de n'exposer la surface du fer à aucune flamme ni vent, comme dans la méthode ordinaire ; 2° de chauffer les barres d'une façon égale entre les deux mâchoires qui les maintiennent; 3° enfin de comporter une chaleur qui n'est pas appliquée à la surface pour être transmise dans l'épaisseur, mais se propage au contraire de l'intérieur vers l'extérieur, lequel reste légèrement moins chaud à cause de son exposition à l'air. L'oxydation est ainsi réduite au minimum et la barre reste nette.

Les caravelles de Christophe Colomb. — De nouvelles recherches viennent d'être faites, surtout en Espagne, pour arriver à connaître quels étaient exactement le type et la valeur maritimes des trois navires, *Santa-Maria*, *Nina* et *Pinta*, que l'illustre amiral de Castille conduisit à la recherche du Nouveau-Monde, partant du mouillage de Huelvas, le 3 août 1492.

La plus grande de ces *Caravelles*, la *Santa-Maria*, n'avait guère que 25 mètres de longueur, 10 mètres de largeur, et sa capacité de charge était de 120 à 130 tonneaux. La voilure était celle d'un petit trois-mâts, avec 5 voiles seulement : le foc, la misaine, la grand' voile surmontée d'un hunier, et une voile latine pour foc d'artimon. Le grand mât avait une hune. La forme générale de la coque était celle des navires ronds de l'époque, avec un grand château à l'arrière, et un plus petit à l'avant.

Le journal de l'amiral note que la *Santa-Maria* se comportait très bien par mauvais temps et avait la vitesse d'un fin voilier; il constate souvent une vitesse de 15 milles italiens à l'heure, ce qui équivaut à 11 milles marins, très belle vitesse pour des navires naviguant de conserve. Le grand canot, trop volumineux pour être embarqué, était traîné à la remorque. Son équipage ne dépassa jamais 90 hommes; quant à son armement, nous savons seulement, d'après le journal du bord, que tel jour, l'amiral fit tirer *una lombarda y una espingarda*. La dernière de ces armes est bien connue ; la première était un canon de petit calibre, originaire de Lombardie.

Les brevets d'invention en France. — Nous avons donné récemment quelques chiffres concernant les brevets d'invention pris aux Etats-Unis pendant ces cent dernières années. Voici quelques renseignements, empruntés à une conférence de M. J. Armengaud, sur le nombre des brevets d'inventions pris en France depuis que l'Assemblée Constituante a reconnu le droit de l'inventeur sur sa découverte.

Les brevets pris dans la période tourmentée qui suivit la promulgation de la loi de 1791 furent, comme on le pense, peu nombreux : 34 en 1791, 29 en 1792, 4 seulement en 1793, et de 5 à 10 jusqu'en 1798. Ce nombre s'éleva avec quelques variations pendant l'Empire, et atteignit le chiffre de 96 en 1812, pour redescendre à 53 en 1814. Sous la Restauration, le nombre des brevets augmenta et atteignit 53 en 1829, pour s'infléchir à 336 en 1830 et à 220 en 1831. Il se releva sous la monarchie de juillet, pour atteindre 1,439 en 1843, année qui précède la loi réformatrice de 1844, actuellement en vigueur.

A partir de cette époque, le nombre des brevets se trouve porté à 2,000 environ par année jusqu'en 1847; il tombe à 853 en 1848, puis remonte à 1,836 en 1851; il suit une marche ascendante pendant les premières années du second empire, il est doublé en 1855 (4,056 brevets) et, à partir de cette année, il reste à peu près stationnaire, arrivant seulement à 4,579 en 1869.

Pendant les années terribles, le nombre des brevets s'effondre à 3,029 (1870) et 2,325 (1871); il remonte rapidement à 4,000, 5,000, et atteint le chiffre de 6,348 en 1878, année de la grande Exposition universelle. Il continue à s'élever graduellement pour atteindre le chiffre de 7,810 en 1889. Il est aujourd'hui de 7,634 (1890).

En somme, le nombre total des brevets avait été de 17,300 environ de 1791 à 1844; il a atteint le chiffre de 212,000 de 1844 jusqu'à ce jour.

Les forêts des Etats-Unis occupent une surface de 182,115,000 hectares. On y opère chaque année une coupe qui fournit 679,560,000 mètres cubes de bois valant plus de 5 milliards de francs. L'établissement des chemins de fer en consomme près de 15 millions de mètres cubes, et l'établissement des barrières et clôtures en consomme 15 autres millions. L'ensemble des usines existant dans les différents Etats pourrait débiter annuellement 1,700,000,000 de stères, et on a calculé que si les produits annuels des forêts des Etats-Unis étaient chargés sur wagons de chemins de fer, on obtiendrait un train faisant 11 fois le tour du globe terrestre à l'équateur.

La marine marchande du monde entier, d'après le *Bureau Veritas*, compterait un nombre total de 43,514 vaisseaux, dont 33,876 à voiles avec un tonnage de 10,540,051 tonnes, et 9,638 à vapeur d'un tonnage de 8,286,741 tonnes. Tandis que l'Angleterre possède 5,312 de ces steamers, la France n'en a que 471 et l'Allemagne 689.

Le bronze d'argent est un nouvel alliage destiné, dans l'intention de M. Cowles, son inventeur, à remplacer le maillechort, auquel il serait supérieur par sa moindre sensibilité aux agents corrosifs et par sa plus grande résistance électrique. Il est composé de 18 parties de manganèse, 1,20 d'aluminium, 5 de silicium, 13 de zinc et 67,50 de cuivre.

Les chutes du Niagara, d'après les calculs d'un savant allemand, auraient un débit moyen de 100 millions de tonnes de 1000 kilos par heure, représentant une puissance de 16 millions de chevaux-vapeur. D'après le même savant, la production journalière de charbon dans le monde entier serait juste suffisante pour assurer le relèvement des eaux de ces chutes.

Les baleines échouées sur les côtes de France, depuis 1885, sont, d'après M. Georges Pouchet, au nombre de dix-neuf. Ces animaux appartiennent surtout à la faune septentrionale. Ils ont presque tous été photographiés, ce qui sera d'un grand secours pour établir leur nomenclature, laquelle est, comme on le sait, encore très imparfaite.

Les tramways des Etats-Unis ont un développement total de 17,648 kilomètres, avec 36,517 voitures, 88,114 chevaux, 12,002 mulets et 200 moteurs à vapeur. Ils sont partagés entre 1,003 compagnies, dont 537 emploient la traction animale, 412 la traction électrique et 54 la traction par câble.

Une communication téléphonique vient d'être établie avec succès entre Melbourne et Adélaïde (Australie du Sud), distantes de 800 kilomètres.

Une Exposition internationale de chasse, pêche et élevage hippique, sera ouverte l'été prochain à Scheveningen, sous le patronage de la reine de Hollande.

Le système métrique deviendra obligatoire en Finlande à partir du 1er janvier prochain.

ANNONCES

Les annonces sont reçues chez MM. AUDBOURG et Cie, *fermiers exclusifs de la publicité de* L'ILLUSTRATION, *10, place de la Bourse.*

Tarif des insertions, 5 francs la ligne.

JEUNES MÈRES. — *La Grippe* fait surtout ses ravages chez les *enfants en bas âge* qui *souffrent des dents.* Quelques frictions sur les gencives avec le *Sirop de Dentition du Dr DELABARRE* constituent le préservatif le plus sûr. 3 fr. 50 le flac. Dr FUMOUZE, 78, faubourg St-Denis, Paris.

Jne homme (28 a.) ayant habité Angleterre et Allemagne, parlant et écrivant couramment anglais-allemand, désire place secrétaire Ecrire X. Z., 31, rue de Surène.

RICHE MOBILIER

Meuble de salon en tapisserie époque Louis XVI
Beaux meubles de style Louis XVI
Meubles de salle à manger et chambre à coucher
Sièges en étoffes anciennes et modernes
Meubles anciens. — Piano d'Erard, orgue
Beaux bronzes d'art et d'ameublement
Marbres, tableaux, faïences, porcelaines
Vitraux, objets de vitrine
BELLES TAPISSERIES ANCIENNES
Glaces, rideaux, tapis, linge
BIJOUX, DIAMANTS, PERLES, PIERRES DE COULEUR
Belle argenterie de table
Chevaux, voitures, harnais, vins fins
VENTE, par suite de séparation de corps, en vertu d'un jugement et d'arrêt
Hôtel Drouot, salle n° 1
Lundi 21, mardi 22, mercredi 23, jeudi 24 déc., à 2 h.
Exposition publiq. dimanche 20, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2
Me G. DUCHESNE, c.-pr succr de M. Escribe 6, rue de Hanovre | M. A. BLOCHE exp. pr. la Cour d'appel 25, r. de Châteaudun

Vente après décès de Failly, march. d'antiquités
TRÈS BELLE ARGENTERIE
d'une grande valeur artistique
2 tableaux attribués à Van Dyck
Prince et princesse Palatin
Belle pendule XVIe siècle à chasse tournante, salle 2, hôtel Drouot, lundi 21 déc., à 4 heures.
Exposition publique la veille
Me SARRUS, comm.-pr. 74, rue St-Lazare. | M. MOTEL, comm.-pr. 3, rue Rossini.

TRIBUNAL DE PONTOISE
Vente le lundi 28 décembre 1891, midi, une
MAISON A SEVRAN boulevard de l'Ourcq, n° 6.
Contenance: 453 mètres. Mise à prix: 5.000 fr. S'adresser à Me CHARTIER, avoué à Pontoise.

Fonds d'édition de **MUSIQUE** (**L'Orphéon**), 15 et 17, r. des Martyrs. Adj. en l'ét. de Me FAUCHEY, not., 3, r. du Louvre, le 22 déc. 91, 2 h. préc., en 10 lots, av. facul. de réunion. M. à pr. totale 110.000. Cons. p. ench., 5.000. S'adr. à M. NAVARRE, admr liqr de soc., pr. le tribunal de comm. de la Seine, 61, r. des Petits-Champs, et audit Me FAUCHEY, notaire, dépos. de l'ench.

Fds de LAYETIER EMBALLEUR, 3, r. d'Anjou, av. atel. r. Saussier-Leroy, 19, et r. des Ternes, 25, dépend. de la liquid. de la Soc. Gonzalès et Jubert. A adj. en l'ét. de Me GRIGNON, not., 26, bd St-Michel, le 28 déc. 91, 1 h. M. à pr. pouv. être baiss. 20.000. Loy. d'av. à remb., 4.300 f. Consign., 5.000 f. S'adresser à M. VIOLET, liquid. de soc., 15, r. de Strasbourg, et aud. not.

Fds de LIBRAIRE-ÉDITEUR à Paris, rue de la Montagne-Ste-Geneviève, 34, dép. de la faill. Edinger, comp. client.: achal., dr. au bail, mob. de bureau, différ. ouvrag. et public. édit. p. la mais., notamm.: la Pet. Biblioth. Univers. à 25 c., le journ. la Gazette des Enfants et les publicat. popul. à 5 et 10 c., les clichés desd. ouvrag. et public., les trait. pass. av. les auteurs, le matér. industr. et march. en magas. A adj. ét. de Me P. RIGAULT, not., 31, bd Sébastopol, le 8 janv. 92, 1 h. M. à p. ne pouv. être baiss.: 50.000 f. Loy. d'av. à remb.: 1.500 f. Consign. 10.000 f. S'ad. à M. BONNEAU, synd., 6, r. de Savoie, et audit not.

DOMAINE DE BAILLY-EN-RIVIÈRE

sis commune de ce nom (Seine-Inf.) à 6 kil. gare de St-Quentin Bailly-en-Riv. et 6 kil. gare d'Envermeu (ligne Dieppe, Eu et Tréport) à adj. en 4 lots. av. fac. de réun. en l'ét. de Me Gelée, not. à Envermeu (S.-Inf.), le 14 janv. 1892, 2 h. 1er lot: château avec dépend. Ce 2 hect. 2e lot: grande ferme. Ce 66 hect. 3e lot: bois, 20 hect. 4e lot: maison, herbage S'ad. à M. Lefrançois, fermier audit Bailly, pour visiter et pour renseignem. à M. GELÉE, not.

TERRAIN de **1940m. 50** r. Eugène-Delacroix, 11. M. à p. 100,000 f. A adj. s. 1 ench., ch. des not. Paris, le 22 déc. 1891. S'adr. à Me GUÉRIN, not., 48, r. Jacob.

NI FROID NI AIR par les portes et croisées, pose de BOURRELETS INVISIBLES et de PLINTHES, *Jaccoux*, 37, r. l'Échiquier

Gouttes Livoniennes
Contre rhumes, toux, bronchites, etc.

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils repousseront abondamment dans leur couleur avec l'*Extrait capillaire des Bénédictins du mont Majella.* 6 fr. le flacon fo mandat, 6 fr. 85 à l'administrateur E. SENET, 35, rue du 4-Septembre, Paris.

NINON DE LENCLOS se moquait de la ride. Faites-en autant en vous servant de la VÉRITABLE EAU DE NINON qui ne se trouve qu'à la *Parfumerie Ninon*, 31, rue du 4-Septembre, Paris. Exiger l'adresse.

ÉPILEPTIQUES
reçoivent informations pour complète guérison. J. Becker, Varsovie, Nouveau-Monde, 44.

EAU D'HOUBIGANT, 19, faub. St-Honoré.

L'INFLUENZA la Grippe, l'Anémie, etc. sont guéries par l'**ELIXIR GODINEAU.** Vente: 6, Faub Montmartre. Paris. Le fl. 20f; les 3 fl. 50f (Ecrire à l'Admtion: 7, Rue St-Lazare, Paris).

PACIFIC STEAM NAVIGATION COMPANY
Ligne régulière de paquebots-poste de Bordeaux à la Corogne, Vigo, Leixoes (Porto), Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Montévidéo (pr Buenos-Ayres), Sandy Point, Coronel, Talcahuano et Valparaiso, avec correspondances pour tous les ports du Sud Pacifique. S'ad. à Bordeaux, à M. HENRY DAVIS, 1, pavé des Chartrons; à Paris, à The Cunard S-S., Co LIMd, 38, avenue de l'Opéra.

ÉTABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (Loire)
SOURCE BADOIT
L'EAU DE TABLE SANS RIVALE, LA PLUS GAZEUSE
Débit: 30 millions de bouties par an. Vente 12 millions



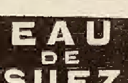
RIMMEL 96, Strand, LONDRES 9, bd des Capucines, PARIS



25 FRANCS PAR MOIS
Ateliers de Constructions Mécaniques
GUIEU, à PARIS
113, Quai d'Orsay
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

SIROP DE BRIANT
Phie 150, rue de Rivoli, PARIS, et toutes Phies.
Depuis plus de 50 ans, les Médecins recommandent le SIROP de BRIANT dans les maladies de Poitrine: Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Grippes, etc. C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicts pectoraux. Prix, le Flac.: 2f 25
Exiger la signature. Briant

Baudet *18, Rue Favart, 18* PARIS *5 Médailles d'Or*
Instruments de tous Styles — MAISON DE CONFIANCE
Garantie: *10 ans* SOLIDITÉ • ÉLÉGANCE SONORITÉ — Fabrication de 1er Ordre
Condit. et Prix exceptionnels. **Pianos**



VACCINE de la BOUCHE
Pour conserver de belles Dents et les Gencives saines, se servir constamment de ce Dentifrice qui seul supprime les Maux de Dents.
LIRE LA BROCHURE ENVOYÉE FRANCO SUR DEMANDE
Phie BÉRAL, 14, r. de la Paix et de bonnes Mons de France et Étranger.



PLUS d'**ASTHME**
D'OPPRESSION
A L'INSTANT MÊME
Ne coûte rien
Ecrire à Dr CLERY, Marseille

AU BON MARCHÉ
PARIS — MAISON ARISTIDE BOUCICAUT — PARIS

EXPOSITION DES OBJETS POUR

ÉTRENNES
JOUETS
ARTICLES DE PARIS, LIVRES, MAROQUINERIE, ÉVENTAILS
Orfèvrerie, Bijouterie, Horlogerie
PETITS MEUBLES, BRONZES, OBJETS DE LA CHINE ET DU JAPON
GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR ÉTRENNES UTILES

L'organisation de nos *Services d'Expéditions* nous permet d'assurer la prompte livraison de toutes les commandes qui nous parviendront jusqu'au **28** *Décembre*, à l'exception des livraisons par petite vitesse.

Le Coquet Le plus complet et le plus riche des journaux de MODES. — Tous les samedis, 26 fr. par an. *Texte illustré, Gravure coloriée et Patrons coupés dans tous les numéros.* — Pour recevoir spécimen avec conditions, écrire à **M. ALBERT, directeur, 6, rue Favart,** PARIS.



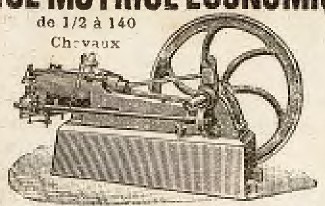
VIN MARIANI
à la Coca du Pérou
le plus **EFFICACE**
le plus **FORTIFIANT**
le plus **AGRÉABLE**
des Vins Toniques recommandés aux
CONVALESCENTS ANÉMIQUES
PAR LE CORPS MÉDICAL.
Phn MARIANI
41, Bd Haussmann, et Pharmacies

UN DEMI SIÈCLE DE SUCCÈS
Le seul véritable Alcool de Menthe, c'est
l'Alcool DE MENTHE DE **RICQLÈS** contre les moindres Malaises
Dans une infusion pectorale bien chaude il réagit admirablement contre ***RHUMES REFROIDISSEMENTS, GRIPPE***, etc.
EAU de Toilette et DENTIFRICE exquis
Exiger le nom de RICQLÈS sur le flacon.

CAPSULES DARTOIS Contre Toux Bronchites Phthisie



FORCE MOTRICE ÉCONOMIQUE
de 1/2 à 140 Chevaux



MOTEURS A GAZ CROSSLEY — GAZOGÈNE DOWSON
600 GRAMMES D'ANTHRACITE PAR CHEVAL-HEURE
J. & O. G. PIERSON, 103, Rue Lafayette, Paris

CHENIL A. LATZ à EUSKIRCHEN, *près Cologne.*
Le plus important du continent. **108 Prix** à **3 Concours**, Gde Médaille de l'Etat. Spécialité Grands Danois, St-Bernards, Lévriers russes, Bassets, Fox-Terriers, etc. garantie, meilleures recommandat ons.



Vous trouverez chez tous les Épiciers
LE
CHOCOLAT-EXPRESS
LE VRAI CHOCOLAT POUR CUIRE
Mais on l'imite et on le contrefait
Pour s'assurer que c'est bien le ***VÉRITABLE***, exiger le mot "**EXPRESS**" et la **PETITE CUISINIÈRE** sur tous les paquets.
GRONDARD, 1, RUE DE L'ODÉON, PARIS

VIANDE, FER & QUINA
L'alimentaire aux toniques les plus réparateurs
VIN
FERRUGINEUX AROUD
au QUINA et aux principes solubles de la VIANDE
RÉGÉNÉRATEUR DU SANG
Guérit sûrement: Chlorose, Flueurs blanches,
ÉPUISEMENTS, APPAUVRISSEMENT OU ALTÉRATION DU SANG — **5 fr.**
Dépôt Gal: J. FERRÉ, sucr de Aroud, *102, r. Richelieu, Paris* et toutes phies.

L. T. PIVER A PARIS
PARFUMERIE AU
CORYLOPSIS DU JAPON
SAVON. EXTRAIT. EAU DE TOILETTE. POUDRE. HUILE &a.

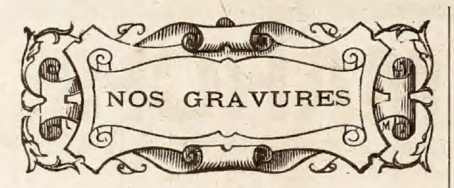
EAU NATURELLE de
VALS
SOURCES MIREILLE
Tonique, Digestive, Reconstituante
EAU DE TABLE
Par excellence
SOUVERAINE pour l'Estomac

L. MARC, Directeur-Gérant.

Imprimerie de l'*Illustration*, L. MARC, 13, rue Saint-Georges, Paris.

ORIZALINE *Teinture Inoffensive et Instantanée. — Toutes Nuances.* Parfumerie-Oriza, L. LEGRAND, 11, Place de la Madeleine.

LA PATE ÉPILATOIRE DUSSER
détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau Sécurité. Efficacité garanties - 50 Ans de Succès - (Pour la barbe, 20 fr.; 1/2 boîte, spéciale pr la moustache, 10 fr. 1er mer). — Pour les bras, employer le *Pilivore.* DUSSER, 1, rue J.-J.-Rousseau.



EMILE BAYARD

L'*Illustration* est cruellement éprouvée. Notre collaborateur Emile Bayard est mort le 10 décembre au Caire, où il était allé chercher un soulagement à la maladie de cœur qui le minait depuis deux ans. Il s'est éteint dans la maison de Rostovitz-Bey, où il avait reçu l'hiver dernier déjà une affectueuse hospitalité, et où il a été soigné avec une sollicitude et un dévouement admirables.

Emile Bayard était né à La Ferté-sous-Jouarre, le 2 novembre 1837. Il avait remporté aux Salons de peinture de nombreux succès, et le monde entier connaît ces spirituels tableaux : *Une affaire d'honneur*, *le Passeur*, *la Bande joyeuse*, que la gravure a popularisés. Quant à sa carrière d'illustrateur, elle a été retracée dans l'allocution suivante, que notre directeur a prononcée après la cérémonie funèbre célébrée à l'église Saint-Germain-des-Prés :

« Il y a six mois à peine, nous nous réunissions ici même pour rendre un pieux hommage à la mémoire d'Adrien Marie. Emile Bayard, son maître et son ami, était au milieu de nous. C'est lui que nous pleurons aujourd'hui : par une étrange fatalité, il a trouvé, lui aussi, la mort en Afrique, où il était allé chercher le rétablissement de sa santé; ce nouveau deuil, comme le premier, nous frappe d'autant plus douloureusement que notre cher mort repose en terre étrangère, et que nous sommes privés de la consolation de l'accompagner à sa dernière demeure.

Bayard meurt à cinquante-quatre ans. Il en avait vingt lorsqu'il exposait ses premiers tableaux, en même temps qu'il faisait ses débuts comme illustrateur. On est confondu lorsqu'on voit la somme de travail accumulé pendant cette carrière si prématurément interrompue. Sans abandonner la peinture, où il remporta de nombreux succès, il ne tarda pas à se consacrer presque entièrement aux dessins qu'il prodiguait avec une incroyable fécondité aux éditeurs qui se disputaient son concours.

Ce serait entreprendre une tâche impossible que d'essayer de faire le compte des innombrables gravures signées de lui, qui parurent dans le *Tour du Monde*, le *Journal de la Jeunesse*, dans les publications d'Hetzel. Cette production incessante aurait pu stériliser une nature d'artiste moins généreusement douée : elle n'avait fait qu'assouplir et développer un talent qui était en pleine maturité lorsqu'il entreprit, il y a dix ans, l'illustration des romans dont le *Numa Roumestan*, d'Alphonse Daudet, ouvrit la série. Il avait trouvé la voie où il devait vaillamment démontrer que l'illustrateur ne fait pas seulement œuvre de métier, qu'il a droit de cité dans le domaine de l'art.

C'est, en effet, un art exquis et charmant que celui dont la plus complète expression se trouve dans cette illustration de l'*Immortel*, qui restera comme un chef-d'œuvre, et où les physionomies, les élégances et les travers de notre société contemporaine sont observés et rendus avec une justesse, un esprit et une verve incomparables. En revoyant ces vignettes si pleines de vie, on songe à ces aimables estampes du siècle dernier, aux Debucourt, aux Moreau-le-Jeune, dont Bayard paraissait avoir retrouvé la tradition. Il croyait, et il prouvait que la vérité n'est pas forcément la vulgarité : il avait reçu en héritage ces qualités toutes françaises de grâce et de goût qui resteront, quoi qu'on en dise, dans le tempérament de notre race, et que le public acclame d'instinct chaque fois qu'il les retrouve.

Il avait aussi la bonne humeur du talent sûr de lui-même et ce travailleur infatigable était la gaîté même. C'était entouré d'amis et d'élèves, au milieu d'une conversation animée par ses saillies, qu'il se sentait le plus à l'aise pour peindre ou pour dessiner, sans effort et comme en se jouant.

Parfois, il fallait interrompre le tableau commencé pour dessiner à la hâte une *actualité* destinée à paraître quelques heures après, et dont on lui apportait les matériaux. Alors, il déposait sa palette, reprenait son crayon, et c'était un spectacle merveilleux que de voir naître, sous ses doigts agiles, l'image vivante de la scène dont les photographies ou les croquis ne lui donnaient que l'ébauche informe. Qui ne se rappelle ces pages saisissantes sur les funérailles de Victor Hugo, l'assassinat de Watrin, le drame de Châteauvillain, l'affaire Schnœbelé, véritables tableaux dont la composition n'aurait pas été mieux ordonnée pour avoir été longuement étudiée...

Œuvre d'improvisateur, dira-t-on. Mais, pour improviser ainsi, il faut un profond savoir, joint à une imagination prodigieuse, il faut toute l'habileté que donne un labeur acharné et le génie créateur qui ne s'acquiert pas...

Voilà pourquoi tu étais un grand artiste, mon cher Bayard ! En le disant bien haut, j'acquitte envers ta mémoire une dette d'admiration, de reconnaissance et de justice. Le public, qui est au-dessus de toutes les coteries, ne s'y était pas trompé, et l'avenir confirmera son jugement. »

LES FUNÉRAILLES DE M. ALPHAND

Paris a fait à M. Alphand, directeur des Travaux de la Ville, des funérailles splendides. Le temps était d'ailleurs propice. Aussi, dans les rues baignées de soleil, la foule qui se pressait sur le passage du cortège était immense. Notre gravure montre l'intérieur du dôme central au Champ-de-Mars, où le corps de M. Alphand avait été transporté.

L'aspect du dôme transformé en chapelle ardente était d'un effet saisissant. Au centre se dressait le catafalque, haut de 10 mètres. Sa forme était celle d'un lit à baldaquin; des arabesques d'argent ressortaient sur le velours noir de ses tentures. Tout autour des gerbes de fleurs et des plantes vertes, des lustres et des lampadaires.

Au-dessus du catafalque et descendant du sommet du dôme, on avait placé un dais formé de quatre pendentifs blancs et noirs constellés d'argent, qui se rattachaient à la galerie circulaire, revêtue elle-même d'une housse noire parsemée d'étoiles et de broderies d'argent. Le long de la galerie, dans des torchères, brûlaient des flammes vertes. Aux angles du dôme, dans des loggias tendues de draperies noires, un sarcophage était entouré d'arbustes et de plantes rares.

Cette décoration avait un caractère très artistique; elle fait honneur aux architectes qui l'ont conçue, et elle était digne de celui qui en était l'objet. Elle était simple et grandiose.

A droite et à gauche du dôme, en entrant par la galerie de 30 mètres, des bancs recouverts de housses noires étaient destinés aux invités, membres du gouvernement, de l'Institut, des sociétés savantes dont le défunt faisait partie, de la municipalité, de la presse, etc. Des candélabres, des becs de gaz à trois branches allumés, avaient leurs lanternes enveloppées de crêpe. Sur les tentures des murs, des écussons aux armes de la ville étaient coupés en diagonale par une large bande de crêpe.

C'est là sous ce dôme que la cérémonie civile des funérailles a eu lieu. Elle commença vers dix heures et quart vendredi dernier. La musique de la garde républicaine, massée derrière le catafalque, débuta par une marche funèbre. Puis, le préfet de la Seine, montant sur une petite tribune dressée tout près du cercueil, prit le premier la parole. Pendant que les orateurs parlaient, des employés de l'Hôtel-de-Ville, anciens soldats médaillés, se tenaient immobiles, dans une attitude militaire. Le représentant du président de la République, en grand uniforme, était assis en face de la tribune, sur un siège isolé.

Au dehors, les pelouses et les larges allées du Champ-de-Mars étaient noires de monde. Devant le dôme et dans les avenues adjacentes, les troupes appelées à rendre les honneurs au défunt, qui était grand' croix de la Légion d'honneur, étaient en ligne sous le commandement d'un général de brigade.

A onze heures et quart, les discours terminés, le cortège s'est formé. Le corbillard était traîné par quatre chevaux. Point de fleurs sur la bière, mais seulement le grand cordon rouge et l'habit d'académicien que M. Alphand n'a pu guère porter, puisqu'il y avait à peine quelques mois qu'il avait succédé à M. Haussmann, à l'Académie des beaux-arts. Des délégations sans nombre se sont unies au cortège, chacune ayant une couronne. Le deuil était conduit par les enfants du défunt et les amis intimes; les troupes de la garde républicaine et les pompiers formaient la haie et ont accompagné le cercueil à Notre-Dame et jusqu'au cimetière du Père-Lachaise où s'est faite l'inhumation. On a vu rarement une telle quantité de couronnes; il y en avait de toutes dimensions et de fort belles. Les préfets, la municipalité, l'Ecole polytechnique, les associations scientifiques et philanthropiques, etc., en avaient envoyé, avec des inscriptions élogieuses sur de larges rubans de deuil.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. Elle a duré jusqu'à près de deux heures de l'après-midi, et à quatre heures seulement le corbillard entrait au Père-Lachaise dont la grande porte était ornée de deux urnes funéraires d'où s'échappaient des flammes vertes.

La Ville de Paris a voulu ainsi reconnaître par ces suprêmes hommages les services précieux rendus par le défunt dans le cours d'une longue et brillante carrière tout entière consacrée au devoir et au labeur.

L'EXPLOSION DU PUITS DE LA MANUFACTURE, A SAINT-ÉTIENNE

Une de ces catastrophes qui se reproduisent périodiquement, sans que les progrès de la science aient pu encore les prévenir, est arrivée le 6 décembre dernier à Saint-Etienne. Un coup de grisou a eu lieu dans un des puits d'extraction de la Compagnie de houillères de Saint-Etienne : 62 mineurs y ont trouvé la mort, et 7 ont été blessés. En tout 69 victimes.

Le puits de la Manufacture, que reproduit notre dessin, se trouve au nord de Saint-Etienne, à côté de la manufacture d'armes qui lui donne son nom. Il sert presque exclusivement à l'entrée et à la sortie des ouvriers. Les quelques bennes de charbon qu'il produit sont destinées à la consommation locale, ou sont envoyées, par un plan incliné long de 700 mètres, aux puits du *Treuil* et de la *Pompe*. Un troisième puits, à 300 mètres plus loin, celui de Mottetières, est destiné à produire l'aération nécessaire à l'exploitation. Ces divers puits pénètrent jusqu'à 240 mètres. C'est dans la huitième couche, où le charbon est de bonne qualité et peu poussiéreux, que l'explosion a eu lieu. C'est dans cette même couche qu'avait eu lieu la catastrophe du puits Jabin, qui fit 270 victimes.

A midi un quart, deux détonations retentissaient, puis une fumée épaisse d'une odeur nauséabonde et caractéristique sortait du puits de la Manufacture. Le doute n'était plus possible : c'était le grisou. En quelques instants dix mille personnes étaient accourues, poussant des cris déchirants et se pressant aux abords des puits.

Parmi les versions données pour expliquer la catastrophe, voici la plus accréditée :

Depuis dix ans environ, une partie du plan incliné a été transformé en *montagne de feu*, c'est-à-dire que la combustion lente dévore cette place. Pour remédier au mal, la compagnie a fait établir des barrages d'isolement; mais il se peut qu'une fissure se soit produite dans cette couche et qu'une étincelle soit venue enflammer le grisou.

Quoi qu'il en soit, une page de plus est à ajouter à l'histoire si longue déjà des victimes de l'industrie minière, et il est bien triste que l'on ne puisse pas enfin trouver un moyen pratique et efficace d'en finir une fois pour toutes avec ces dangereuses et meurtrières explosions.

A L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

Le chien, a-t-on dit avec juste raison, est le compagnon inséparable, l'ami le plus dévoué de l'homme; mais aussi, l'homme, pourrait-on ajouter, lui rend bien son amitié et son dévouement.

Que n'a-t-on pas déjà écrit sur ce sujet, soit sous la forme héroïque en racontant les exploits des *Terre-Neuve* et des *Saint-Bernard*, soit sous la forme plaisante en ridiculisant les faiblesses de la vieille fille par exemple pour son toutou préféré?

Une courte visite, qui nous montrera quelques coins pittoresques de la célèbre école vétérinaire d'Alfort près Paris, la première du monde, disons-le en passant, va nous faire surprendre quelques épisodes de cette mutuelle affection de l'homme et du chien.

Maisons-Alfort est à la fois école pour les élèves vétérinaires et hôpital pour les animaux. Une consultation y est régulièrement faite par les princes de la science vétérinaire, consultation à laquelle chacun peut amener librement et gratis l'animal malade. Et c'est des quatre coins de la France et du monde que l'on vient ainsi mettre notre Alfort à contribution.

Regardez; c'est aujourd'hui *petite journée* et par grand hasard on n'a amené que des chiens. Mais aussi toute l'échelle canine y est représentée, et l'échelle humaine par conséquent.

Le collégien, la vieille rentière, le riche banquier, la petite dame, le gommeux et jusqu'à la cuisinière, tous et toutes sont là, rangés le long du mur de l'écurie, entre les piliers des portes, des boxes, sans souci de distinction ni de hiérarchie sociale, debout dans une cour, attendant la fameuse consultation.

Ils tiennent en laisse ou pressent dans leurs bras l'animal favori, Azor, Médor ou Phanor, qui, l'air *marmiteux*, le nez chaud, avec de petits frissons sous la peau, tremblotte la fièvre et la peur, l'œil rivé à celui du maître que tout à l'heure peut-être il lui faudra quitter pour être mis au chenil de l'hôpital, ou, ce qui est plus grave et ne présage rien de bon, au *lazaret*, c'est-à-dire sous séquestre et isolé comme suspect de rage !

Mais la consultation est terminée; le terrible savant — ces gens sont sans pitié! — a prononcé des mots barbares sur toutou, lequel a été emmené au chenil!

Ne vous désolez pas, ma charmante lectrice au cœur sensible, car voyez là ce qu'il en advient le plus souvent. *Sauvé!* avec quel cri de reconnaissance ne s'en va-t-elle pas, traversant la cour à petites enjambées précipitées, la jeune femme dont le carlin malade vient d'être guéri après un court séjour à Alfort?

Elle s'enfuit, l'animal serré sur son cœur, sans même penser, tant sa joie est grande, à remercier les internes qui, tout ébaubis et pétrifiés d'admiration, la regardent s'en aller en tenant machinalement leur casquette à la main.

Ah ! il y a des moments où il ferait bon d'être chien, n'est-ce pas, messieurs ?

Mais voici déjà un autre tableau, une autre petite scène, dont la maladie, l'affection et la jalousie vont faire les frais.

Toutou est bien malade; papa et bébé — papa surtout, car toutou est son préféré — vont lui rendre visite à Alfort. Papa a pris toutou dans ses bras et le caresse, mais avec un peu trop de sincérité et d'affection, paraît-il, car bébé est jalouse : dépitée, elle a tourné le dos, et la voilà qui mange son doigt avec un air de bouderie mutine pendant que deux larmes perlent au bout de ses cils.

Tout un drame, on le voit, et des plus poignants peut-être quand on connaît l'intensité et la vivacité des sensations enfantines, lesquelles passent vite, heureusement.

N'avions-nous pas raison de dire en commençant que Maisons-Alfort allait nous faire surprendre sur le vif quelques épisodes des plus probants de la mutuelle affection de l'homme et du chien?

HACKS.

TRÈS PROCHAINEMENT

Nous commencerons la publication de

PASSION SLAVE

Roman nouveau de DANIEL LESUEUR

Avec illustrations de M. MARCHETTI

AVIS

L'échéance du 31 décembre étant la plus importante de l'année, et occasionnant dans nos bureaux un travail exceptionnel, nous prions nos abonnés de renouveler leur souscription sans retard pour éviter toute interruption dans la réception du journal.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste.



RÉPARATION

Roman nouveau, par JEAN CAROL

Illustrations d'ÉMILE BAYARD

Suite. — Voir nos numéros depuis le 21 octobre.

Lorsque je descendis pour déjeuner, Monique me remit une lettre portant le timbre de Paris. Sur l'enveloppe, je reconnus tout de suite l'écriture d'un brave garçon que j'aimais beaucoup, Armand Dormeuil, le seul de mes camarades à qui je donnais sincèrement le nom d'ami, le seul à qui j'eusse pensé depuis mon exil, sans toutefois lui avoir écrit.

J'aimais surtout Dormeuil parce qu'il avait toutes les faiblesses dont je me croyais incapable et parce qu'il avait fait dans sa vie toutes les bêtises de cœur dont je m'étais gardé. Il avait usé son temps, sa fortune, à des œuvres de « socialisme pratique » — ainsi les appelait-il — qui n'étaient que des actes de pure philanthropie. Tous les déboires qu'on peut attendre de l'apostolat civil et du dévouement aux intérêts publics, il les avait récoltés. Un tel homme ne pouvait manquer de chercher son propre bonheur en dehors des voies tracées par l'humaine expérience. Ayant pris, à vingt-cinq ans, sous sa protection, une petite ouvrière tour à tour abandonnée de ses deux premiers séducteurs, il l'avait décrassée, instruite, « élevée jusqu'à lui », et, finalement, épousée. Après quoi celle-ci l'avait rendu très malheureux. Ce pauvre Dormeuil s'était déclassé par conviction romantique, par haine de la *morale bourgeoise*. Il avait été obligé de se séparer de sa femme et de se résigner à vivre seul, la chose du monde la plus dure pour lui. Au moment où je quittai Paris, il souffrait d'une maladie interne qui faisait de rapides progrès. Il ne se croyait pas lui-même si profondément atteint. Moi, je l'avais trouvé bien « bas », bien triste.

« Vraiment, je suis inexcusable de m'être laissé devancer par ce cher ami », me disais-je en dépliant sa lettre. Et je lus :

« Mon cher Pierre, ton pauvre vieux Tout-à-tous — comme tu l'appelles — « file un mauvais coton. Mon bobo, depuis quelques mois, est devenu très « grave. Bref, je suis menacé d'une infection du sang qui peut m'envoyer su- « bitement dans l'autre monde voir si le bon Dieu ouvre son paradis aux im- « béciles. Je crains bien qu'il ne me laisse à la porte. Mon médecin veut « essayer de me sauver (il y tient, le brave homme), et, dans ce but, il me « propose de subir une opération qui offre trois chances de succès sur dix. « Ne s'agirait-il que de ma carcasse, je refuserais. Mais un grand devoir me « retient à la vie. Je consens donc à l'expérience. Elle aura lieu la semaine « prochaine. C'est, paraît-il, l'affaire d'une demi-heure; ensuite, on devient « centenaire, si l'on n'a point passé comme un pigeon à qui on tord le cou. En « prévision de cette dernière hypothèse — la plus probable — je désire te « voir avant le moment décisif, pour te prier d'accepter, outre la charge d'un « fidéicommis, une responsabilité qui convient à ton caractère. D'avance je te « remercie, car je ne doute pas de toi. Et je te serre la main autant que mes « forces me le permettent.

« Armand Dormeuil »

Elle était doublement navrante, cette lettre, pour qui avait connu Dormeuil à l'apogée de ses nobles turlutaines. Quel pouvait être le « grand devoir » qui le retenait encore à la vie? Les pires désabusés trouvent toujours moyen de se créer une illusion suprême avec les débris des autres. Je verrais bien. Mais il avait raison, certes, mon pauvre camarade, de compter sur mon amitié! N'eût été mon rendez-vous avec Catherine, je serais parti le jour même.

Après mon déjeuner, j'essayai vainement de me remettre au travail; je sentis combien l'effort de la matinée avait été factice. Le découragement éprouvé la veille me reprit, moins lourd peut-être, mais plus amer, avec une surexcitation nerveuse que vingt-huit degrés de chaleur à l'ombre n'étaient pas faits pour apaiser. Malgré cette température tropicale, je sortis, ayant besoin du mouvement qui trompe la solitude aux heures où celle-ci devient redoutable.

Je descendis au bourg. Tout y avait un air de fête. Les maisons étaient pavoisées d'oriflammes étoilées d'or et de pavillons tricolores. En travers de la route, à la place où j'avais culbuté le reposoir lors de ma mémorable entrée à Saint-Bregast, se dressait un arc-de-triomphe orné de feuillages, de fleurs et de papier peint jouant la roche artificielle. Au milieu du cintre, les armes de l'évêque : *d'azur à la dextrochère d'argent tenant un lys au naturel, l'écu timbré de la couronne comtale, du chapeau, de la mitre et du crosseron; en supports, deux levrettes.* Ce blason exprimait quelque chose de fier, d'élégant et de pur. Le souvenir d'Ange Belval passa comme un nuage entre mes yeux et le parlant emblème.

Une partie de la population, les écoles, les confréries, des petites filles tenant des bouquets, s'étaient portées au-devant du prélat, et attendaient sur la route. J'aperçus l'abbé de Clairfanion qui attendait, lui aussi, flanqué de ses deux vicaires, redressant sa haute taille comme s'il eût officié. J'échangeai avec lui un salut discret. Mais je crus lire sur son visage que ma présence lui était pénible. Fondée ou non, cette impression me fit renoncer à voir l'arrivée de Monseigneur. J'allai m'égarer dans les bois, où je passai tout mon après-midi à errer comme une âme en peine.

Monique, à mon retour, me raconta les splendeurs de la cérémonie, s'étonnant que j'eusse été assez indifférent pour n'y pas assister! En un clin-d'œil, la voiture de Monseigneur avait disparu sous les bouquets. On ne voyait plus qu'une main gantée de violet qui distribuait à gauche, à droite, des bénédictions. La bonne commère en savait long déjà. Monseigneur, très fatigué, désirait prendre du repos tout de suite; il n'y aurait pas de salut solennel ce soir-là, et le grand dîner du presbytère était renvoyé au dimanche suivant. Par la même occasion, Monique me demanda de l'autoriser à donner deux fagots pour le feu de joie. C'était la coutume, Monsieur ne pouvait pas faire moins.

— Donnez-en quatre, Monique, et dites à Firmin de venir me parler.

Depuis le moment de colère où je l'avais quasi congédié, je n'avais pas revu le curieux énergumène qui s'était donné un rôle si actif dans les affaires de ma vie intime. A bon droit je le considérais comme grandement responsable de ma déconvenue, et je me proposais, après l'avoir morigéné d'importance, de le sommer d'opter entre les fonctions de domestique et celles d'agent matrimonial.

— Monsieur oublie qu'il va être sept heures, me dit Monique. Il y a déjà longtemps que Firmin est parti.

— Ne manquez pas de me l'envoyer demain matin, aussitôt qu'il arrivera. Bientôt sept heures... Catherine devait m'attendre... Allons!

XIV

Vous me croirez si je vous dis que cette entrevue me pesait, quoique je l'eusse sollicitée. Je me sentais en si mauvaise posture et j'étais si sûr de ce qui m'attendait! L'explosion d'une douleur impossible à consoler... des paroles amères qui m'affligeraient inutilement... et une leçon — oh! bien méritée — mais enfin une de ces leçons que les hommes de mon âge n'aiment pas trop recevoir. C'était un dur moment à passer. Chemin faisant vers le Tertre, je me trouvais plus mal à l'aise que le jour de mon premier deuil.

La nuit vient vite à la fin du mois d'août. Le soleil était déjà couché, derrière un grand diable de nuage couleur de plomb qui tenait la moitié du ciel. On suffoquait. Dans l'atmosphère saturée de fluide électrique il n'y avait pas un souffle d'air. Je dépassai les arbres et je pris le sentier qui mène en haut du mamelon. Le Calvaire, un instant caché, s'éleva graduellement au-dessus des herbes. Le piédestal se découvrit. Catherine était déjà là.

Elle avait la même attitude que le premier soir où je vins la rejoindre en ce même lieu. Mais, soit illusion du coupable qui aperçoit son juge, soit effet de l'ampleur que toute forme prend dans l'ombre crépusculaire, elle m'apparut singulièrement majestueuse et grande. On aurait dit, campée sur ce tertre celtique, la sculpturale évocation d'une prêtresse de jadis tout à coup surgie, à la nuit tombante, d'entre les racines des chênes.

Le courage faillit me manquer. Si j'avais été sûr qu'elle n'eût pas pu me voir, je me serais enfui. Réagissant, je me fouettai le cœur. L'instant d'après, j'étais à genoux devant Catherine.

Presque de vive force — car je voulais rester ainsi — elle me releva, me contraignit à prendre à ses côtés la place habituelle. Puis, elle me tendit une main brûlante que je gardai dans la mienne longtemps. Tout cela sans parler, au milieu d'un silence où j'entendais battre son cœur.

Très ému par cet accueil sur lequel je ne comptais guère :

— C'est donc vrai, vous me pardonnez?

— Il s'agit bien de pardon! murmura-t-elle.

Je la regardai, stupéfait. Ses traits étaient empreints d'une mélancolie heureuse... L'étrange femme! Elle échappait donc à toutes les prévisions? Il fallait donc renoncer à lui découvrir un sentiment qui la rendît pareille aux autres? D'où lui venait cette profonde originalité, la plus forte peut-être de ses séductions? Etait-ce un don de sa nature ou le résultat du bouleversement de sa vie?

Je prononçai :

— Vous m'écrasez, Catherine. Mais, s'il vous plaît de me pardonner ma mauvaise action, d'avoir l'air de l'ignorer comme une chose qui en effet ne pouvait vous atteindre, moi, je me souviendrai toujours que je fus lâche et stupide. Lâche, parce que je vous ai insultée au moment où vous veniez de remplir un devoir sublime; stupide, parce que j'aurais dû me dire, vous connaissant : « Mlle de Clairfanion n'a pas pu volontairement déchoir; cette maternité doit cacher un secret que j'ignore; attendons avant de juger. » Mais non, je n'ai même pas réfléchi. Tout de suite je vous ai disqualifiée; et plus je vous avais témoigné de respect et d'admiration, plus je me suis cru le droit d'être infâme!

Catherine eut un beau sourire.

— Oui, fit-elle, je méritais un peu de crédit malgré les apparences. Mais vous étiez, à ce moment-là, l'homme du monde le moins capable de prudence et de réflexion.

— Pourquoi donc, Catherine?

— Parce que, à ce moment-là, vous m'aimiez.

L'intention précise, le courageux accent qu'elle mit dans les mots « à ce moment-là », pénétrèrent en ma pensée la plus cachée, comme la pointe d'une épée fine. Je ne sus que répondre. Mais elle, sans attendre :

— Oui, vous m'aimiez alors. A votre platonisme des premiers jours avait succédé petit à petit une passion réelle, plus humaine et plus vraie. C'était venu malgré vous, malgré moi. Vous aviez presque oublié nos conventions. Cet objet d'art inaccessible auquel vous vous plaisiez à me comparer — hélas! inaccessible, moi!... — vous n'y renonciez que des lèvres. Oh! je le voyais bien, et je sentais approcher l'heure d'une déclaration formelle. Voilà pourquoi j'ai coupé court à nos tête-à-tête. Je pouvais sans être déloyale faire avec vous commerce d'amitié. Mais, si je vous avais permis de me parler d'amour, ce n'aurait plus été la même chose. Il m'eût fallu, ou bien vous dévoiler toute de suite l'affreux mystère de ma vie, ou bien vous dire : « Moi, je ne vous aime pas, je ne vous aimerai jamais! » Or, je ne sais ce qui m'aurait coûté le plus, de cette vérité ou de ce mensonge... Aujourd'hui, Pierre, vous savez tout. Rien ne m'oblige à vous cacher mes sentiments. Je veux vous les déclarer sans me préoccuper du changement qui est survenu dans les vôtres. Aussi bien, celle que vous aimiez n'était pas celle que je suis. Ne protestez pas! Vous aimiez une femme qui vous était apparue surtout comme une épouse, à qui vous auriez été fier de donner votre nom; et vous n'avez plus devant vous qu'une pauvre fille souillée, déclassée, hors la loi du monde... L'amour — le vôtre surtout, où il entrait tant d'idéal — ne se relève point de pareilles chutes.

Naïveté des vraies pudeurs! En quels termes lui faire comprendre, sans m'abaisser pour elle presque au niveau d'un Ange Belval, que l'épouse désormais impossible avait rendu la femme plus désirable? Et si je m'étais borné à lui déclarer : « Je vous aime autant, peut-être davantage qu'hier », elle aurait pu, dans la droiture un peu fruste de son esprit, me supposer capable d'un héroïsme fort au-dessus de mes intentions. Il valait donc mieux, quoi qu'il m'en coûtât, avoir l'air d'abonder dans son sens.

Je balbutiai, mais comme pour la forme :

— Catherine, vous vous trompez... Rien n'est changé en moi... je vous assure...

— Taisez-vous, mon ami. N'essayez-pas de vous tromper vous-même, dit-elle en retirant sa main. Donnez-moi votre pitié toute simple. Comme ça, vous ne vous préparerez aucun regret et vous ne m'exposerez pas à une illusion dont la chute serait atroce. Moi, je suis bien certaine de ne pas me tromper. Je vous aime, Pierre. Vous comptiez sur des reproches? Ah! Dieu! des reproches! moi qui n'avais qu'une envie au monde : vous dire : « Je vous aime! »... Tenez, quand vous m'avez appelée *Madame* sur le bateau, avec la préméditation d'être bien dur, bien méchant, je ne vous en ai pas longtemps voulu, j'ai pensé presque tout de suite : « Enfin, demain il connaîtra la véritable Catherine, demain il ne m'aimera plus, et je pourrai lui dire que je l'aime! » Et je me suis réjouie de ce qui venait d'arriver...

« Tout de même — continua-t-elle en s'enfonçant dans une rêverie — comme c'est drôle, notre situation! C'est tout à rebours de ce qui se passe chez les autres. Pour vous ouvrir mon cœur, il a fallu attendre que le vôtre se fût fermé... Je n'étais pas de ces amoureuses qui ont l'espoir immense, infini, devant elles, et qui peuvent garder leur secret comme un oiseau captif qu'on baise, qu'on réchauffe, dont on lisse les plumes avant de lui donner son vol. C'est sans doute, pour ces heureuses, une émotion ineffable que de sentir peu à peu deviner, de regarder leur futur maître trembler de peur ou d'impatience, de retarder sournoisement le tendre aveu qui leur brûle les lèvres, et de ne résister plus longtemps que pour avoir plus de plaisir à se laisser vaincre... A moi, ces joies divines ne m'étaient pas permises. Je devais, au contraire, empêcher votre âme de pénétrer la mienne, et je pensais mourir avec mon secret d'amour, étouffée par lui comme sous un poids. La chose affreuse n'est point d'aimer sans être payée de retour : c'est d'aimer et de ne pas pouvoir le dire... »

Un trouble profond s'emparait de moi. Frémissante, les yeux mi-clos, parlant comme en un songe très doux, elle ajouta :

— Le dire!... C'est tout l'amour... C'est vivre enfin!...

La nuit était complètement venue. Une nuit bleue, phosphorescente, éclairée — eût-on dit — par le reflet des innombrables lampyres qui jonchaient l'herbe. A chaque minute le ciel s'embrasait là-bas, sur l'horizon. Les éclairs d'un orage éloigné y faisaient apparaître et disparaître des nues aux formes monstrueuses, semblables à des amas de houille dans la gueule d'une fournaise. Une rumeur où dominaient des voix d'enfants, des rires de jeunes filles, nous venait des hameaux voisins mis en liesse par l'arrivée de Monseigneur. Du côté du bourg deux ou trois fusées d'artifice rayèrent l'ombre d'un jet de feu pulvérulent. Autour de nous, dans l'air immobile, stupéfié, les genêts effilés, les ajoncs hirsutes, se découpaient avec raideur comme une végétation de fer; et notre solitude s'augmentait du mouvement que trahissaient ces bruits lointains de fête.

Il me sembla pourtant que je venais d'entendre tout près de nous quelque chose comme un corps qui froissait la broussaille. Sans doute une bête nocturne cherchant sa proie... Cette température énervante décuplait l'acuité de mes sens. Et, tandis que ma chair se mettait à vibrer d'une façon presque douloureuse, ma raison commençait à mollir sous le feu des propos d'amour exhalés par Catherine.

Elle s'était pris le front dans les mains. Je me penchai vers elle et prononçai tout bas son nom avec mon accent le plus tendre. Elle redressa vaguement la tête, comme si ma voix l'eût appelée de très loin. Ses yeux ne sentaient pas encore l'aimant des miens. Sans soupçonner mon agitation, elle reprit :

— Vous rappelez-vous, Pierre, le premier jour que vous vîntes chez moi? Si vous étiez curieux de me connaître, je n'étais pas moins curieuse de vous voir, après le portrait que mon père m'avait tracé de vous. Cependant vous me faisiez peur, comme à lui, mais pour d'autres raisons... A cause d'un rêve persistant que le sommeil me suggérait depuis plusieurs mois... Dans ce rêve,

toutes les nuits, je voyais une femme qui me ressemblait et qui me disait : « Donne-moi ton cœur pour qu'on ne vienne pas te le prendre ; je l'emporterai, je l'enfouirai sous la terre... » A peine m'eûtes-vous parlé, je compris que vous étiez celui qui venait pour prendre mon cœur. J'aimai le son de votre voix doucement railleuse, un peu triste... Je vous devinai bon, délicat, généreux. Vous me demandâtes si j'avais un désir qu'il fût en votre pouvoir de satisfaire. Je vous répondis non, en rougissant, car je pensais à autre chose qu'à vos troènes... Quand vous fûtes parti, mon nouveau tourment était commencé. Jusqu'alors j'avais cru que vivre partagée entre la haine et le dégoût constituait pour une créature humaine la pire des souffrances ; vous m'avez montré qu'on pouvait cesser de haïr et se reprendre à désirer, tout en étant plus malheureuse encore...

« Ah ! quelles tortures j'ai connues depuis votre première visite jusqu'au moment où mon père alla vous engager à venir nous revoir ! Ces quelques jours furent pour moi les jours de véritable épreuve, car alors seulement je mesurai toute la profondeur de ma catastrophe... Avant, quand je n'aimais personne, j'avais du moins l'âpre consolation de songer à je ne sais quelles vengeances dans l'avenir qui devaient retomber sur l'auteur de ma honte et sur son exécrable fruit. Mais, à présent, je vous avais vu, et je sentais l'inutilité de ma colère, puisque, de l'assouvir cent fois, cela ne m'eût pas rapprochée davantage de vous, chère image du rêve impossible !...

« Enfin, je pris mon parti. Assez bravement, n'est-ce pas ? je vous l'ai prouvé. Je suis fière d'avoir su vous parler en amie, rien qu'en amie, jusqu'à la dernière minute de ces entrevues qui n'ont été interrompues que par votre faute, et où j'étais plus troublée que vous sans le paraître. Oh ! oui, il fallait être forte pour ne pas se trahir... »

Je fus tenté de dire à Catherine : « Vous êtes bien sûre de ne vous être jamais trahie ? » Mais pourquoi lui ôter une illusion qui lui plaisait ? M'aurait-elle entendu seulement ? Quoiqu'elle s'adressât à moi, elle semblait surtout parler pour elle, absorbée en la volupté presque physique de laisser déborder un cœur trop longtemps contenu. Ses yeux, loin devant elle, comme perdus dans le fulgurant horizon, étaient doux et tranquilles. Ils disaient la parfaite sécurité où se trouvait, à côté de moi, cette pauvre amoureuse, persuadée qu'elle n'avait plus droit qu'à mon estime et à ma compassion ! Elle ne me voyait pas, elle ne se doutait pas de l'ivresse qui me gagnait silencieusement. Et elle poursuivait ses touchants aveux.

— Maintenant, voilà les choses arrangées au mieux de ma destinée. Tout ce que je pouvais espérer de bonheur, je l'ai dans cette minute. Je vous dis, Pierre, je suis presque heureuse. Comme vous êtes bon de m'écouter avec complaisance ! Ah ! je vous ai beaucoup de gratitude. Vous avez fait descendre en moi un peu de paix. Vous m'avez appris à me soumettre devant l'irréparable. Cette sagesse, que mon père a trouvée dans sa religion, je l'ai puisée en vous : n'êtes-vous pas mon Dieu ?... Vous m'avez rendue meilleure. Mon cœur fermé, qui se resserrait chaque jour, qui se séchait dans ma poitrine, vous l'avez réchauffé, ouvert, vous l'avez fait s'épanouir. Grâce à vous, je ressemble à toutes les femmes : j'aime ! Qu'importe que mon amour soit sans espoir ! J'aime, c'est l'essentiel. Je sens en moi le besoin d'aimer croître comme une plante de muraille qui pousse ses branches partout où s'offre un point d'appui et se replie quand elle rencontre le vide. Ne pouvant arriver jusqu'à vous — puisque vous êtes si haut, si loin de moi ! — je me suis retournée vers ce père que j'avais contristé, vers cet enfant que j'avais méconnu. Pauvre petit ! lui aussi demande qu'on l'aime... Pauvre père ! il ne faut plus que je lui cause du chagrin. Oui, je m'attacherai à eux bien fortement, et je vivrai, et je tendrai vers vous, comme vers le soleil, toutes les fleurs que vous avez fait naître dans mon âme...

— Catherine, je vous aime !...

Ces mots, qui m'échappaient enfin, sortirent de ma gorge angoissée, mais trop inarticulés, trop sourds pour traverser le mur de rêve qui la séparait de moi.

— Ecoutez, fit-elle plus bas, que je vous dise un de vos miracles. Le souvenir de ce que vous savez m'avait laissé une obsession horrible. Quand par hasard un homme autre qu'un vieillard ou un prêtre effleurait ma robe, un frisson me secouait toute. C'est en grande partie à cause de cela que je vivais comme une recluse, ne me laissant approcher que par les femmes ou les filles des pauvres gens à secourir, cherchant les lieux de promenade les plus isolés pour éviter de rencontrer de jeunes paysans... Une fois, étant seule, j'ai eu peur d'une homme qui passait et qui me regarda sans me saluer. A partir de ce jour-là je ne sortis plus qu'accompagnée de mon père ou suivie de Firmin. Comment avez-vous pu me délivrer d'une répulsion que je croyais si invincible ? Sans doute en me parlant respectueusement et doucement comme vous avez fait dans tous nos entretiens. Oh ! que je vous remercie ! Je ne suis plus un monstre. Je n'ai plus ces terreurs infâmes... Tenez, ce soir, en me voyant sortir, Firmin voulait venir avec moi, comme d'habitude. Je le lui ai bien défendu, et je me suis presque fâchée parce qu'il se permettait de discuter mon ordre. J'aurais dû lui donner celui-ci depuis déjà longtemps. Sa présence entre nous est une marque de défiance qui aurait pu vous blesser. Que n'y ai-je pensé plus tôt ! Pierre, vous me pardonnez ?

Tout à coup à mon désir exaspéré se mêla une inquiétude. Je saisis Catherine par le bras et la forçai à me dévisager.

— Etes-vous certaine que Firmin ne vous ait pas suivie ?

— Puisque je le lui ai défendu !

Subitement troublée, elle ajouta :

— Pourquoi me faites-vous cette question ?

— Près de nous, tout à l'heure, dans les herbes, j'ai entendu un bruit suspect.

— Voyons ! dit-elle en se levant.

Elle avait pâli.

Nous fîmes ensemble le tour du tertre, explorant la broussaille étoilée de lucioles. Devant les parties les plus touffues, nous attendions qu'un éclair vînt percer leur obscurité. Nous nous penchions pour écouter le souffle qui aurait pu nous révéler la présence d'un témoin blotti dans ces ronces et dans ces épines. Quand nous eûmes acquis la certitude qu'il n'y avait personne, Catherine poussa un soupir de délivrance, et, s'appuyant sur mon bras :

— Mon Dieu, fit-elle, que j'ai eu peur !... Cet homme se doute que je vous aime. Il a tant de finesse sous son enveloppe rustique ! Mais quelle honte si quelqu'un — même lui — avait pu m'entendre ! Qu'aurait-il supposé ? Sans doute que j'essayais de vous séduire !... Vous seul, Pierre, pouvez me comprendre. Devant vous seul je n'ai pas à rougir de vous avoir dit... ce que les femmes, même quand elles se savent aimées, ne disent jamais les premières. N'est-ce pas, mon ami, que ma hardiesse ne vous offusque point ? Je vous connais, je suis sûre de vous comme de moi. Vous êtes un galant homme. Demain vous aurez oublié l'aveu qu'il m'a été si doux de vous faire et qui jamais plus ne ressortira de ma bouche. Oh ! pour cela, vous n'avez rien à craindre. D'abord, c'est la dernière fois que nous nous trouvons seuls ensemble. Tant que vous resterez ici, vous pourrez venir à *Kerouanniz*, à l'heure où vient mon père. Vous verrez, plus rien en moi ne vous rappellera la femme de ce soir. Et je serai beaucoup plus gaie qu'avant. Je tâcherai de vous faire un voisinage agréable. Votre amour mort, le mien enseveli, nous allons pouvoir reprendre l'ancien pacte ; nous serons deux amis, deux bons amis, sans arrière-pensée, bien définitivement cette fois.

Nous ne nous étions pas rassis. Elle tenait toujours mon bras, et maintenant, d'un mouvement presque joyeux, elle voulut m'entraîner, pour descendre vers le sentier... Moi, je restai immobile.

— Allons ! dit-elle surprise. Vous me ferez bien l'honneur de me reconduire, monsieur Pierre. Dieu ! qu'il doit être tard !...

Il était trop tard, en effet... L'orage que cette sublime inconsciente avait allumé dans mes sens éclatait.

— Vous êtes folle, Catherine ! m'écriai-je en la retenant. Vous êtes folle de penser que nous allons nous en aller ainsi. Mais je vous aime, je vous adore ; mais je suis ivre de vous ! Est-ce que vous vous imaginez que je vous trouve moins divine parce qu'on a commis sur vous un sacrilège ? Mais tu n'as pas encore aimé, ma belle vierge ! Alors, qu'est-ce que tu veux que ça me fasse, l'autre ?... Voilà une heure que tu me parles d'amour impossible. C'est fou, puisque tu m'aimes et que je t'aime !...

Il y a des coups de foudre qui vous tuent en vous laissant debout comme une statue de cendres. L'effet magique du mot qu'elle n'attendait pas fut tel sur Catherine. Durant quelques moments elle resta dans une immobilité si fragile, si surnaturelle, que je n'osai pas la toucher. Peu à peu, le retour de la sensation se manifesta par le battement des paupières, plus éblouies que si le soleil du grand jour, avec tous ses rayons, eût éclaté soudain au milieu de ces ténèbres. Elle se laissa remmener jusqu'au marchepied du calvaire, s'appuya contre le granit, et, à deux reprises, murmura : « Vous m'aimez ? » avec une vague interrogation dans la voix, comme si, après coup, elle cherchait à comprendre le sens des paroles dont la seule harmonie l'avait d'abord plongée en une extase.

Devinant une résistance : « Oui, je t'aime, lui dis-je impérieusement. Tu es à moi, et je te veux ! » En même temps je l'étreignis.

Elle tressaillit, se dégagea, me reprit les mains dans les siennes, cette fois glacées, et, silencieuse, m'enveloppa d'un long regard.

Oh ! ces yeux, tout à l'heure noyés de rêve, maintenant illuminés par la pensée ardente ! Horizons noirs, chargés d'éclairs, eux aussi, où les profondeurs de cette âme s'ouvrirent en se déchirant !... Catherine, vous ne parlâtes point ; mais n'est-il pas vrai que voici — autant qu'on peut traduire par des mots un pareil tumulte de sentiments — tout ce que vous m'avez dit alors dans ce regard inoubliable, plein de tendresse et de désolation ?

« Non, je n'étais pas folle ; j'étais naïve. J'avais cru de bien bonne foi que tes désirs seraient éclaboussés par ma souillure. Tu me révèles la triste vanité des illusions dont nous parons l'amour. Ainsi l'être de chair est le plus fort, même chez toi, et c'est lui qui décide ! Tu me veux. En ce moment, que t'importent demain et tout ce qui nous sépare, et tout ce qui nous interdit d'être l'un à l'autre au grand jour ! Quelles promesses ne me ferais-tu pas, si je voulais !... Va, je n'exigerai rien. Tu m'as déjà donné plus de joie que je n'espérais. Tu veux ta récompense ? Ai-je bien le droit de me refuser ? On peut douter de tout, puisque tu n'étais pas aussi haut que je l'avais cru. Tu me veux !... Eh bien, soit. Je ne vaux pas la peine de me marchander. Je ne suis pas de celles que l'on courtise et qu'on supplie. Je peux bien me donner, puisqu'on m'avait prise. Efface le baiser de l'autre sous les tiens, et puis va-t'en, sois libre ! La pauvre femme tâchera d'oublier... Mais comme je t'aurais trouvé plus beau si, m'aimant, tu avais eu le courage de renoncer à moi !... »

N'est-ce pas, Catherine, que vous m'avez dit tout cela pendant ce moment de silence ? Et savez-vous comment je répondais au magnanime sacrifice de vos fiertés, de vos révoltes, de tout ce qui vous faisait une virginité idéale plus rare et plus respectable que l'autre ? Je cherchais dans mon ombre une de ces excuses hypocrites qui sont comme les reptiles de la conscience.... Hélas ! Je me souviens de m'être dit tout bas, en mon égoïsme passionnel : « Pourquoi me ferais-je scrupule d'une chose qui, maintenant, ne tire plus à conséquence ?.. » Mais j'avais à l'âme comme une rougeur.

Apre, je répétai : « Sois à moi... Je te veux ! »

Sans une plainte, sans un reproche, toujours muette, elle voulut s'abandonner. Certainement, elle le voulut ! Mais alors que se passa-t-il ? Peut-être, devant la fièvre et l'impatience de mes sens, fut-elle reprise de l'odieux frisson qui s'était d'abord dissipé sous le charme d'un amour plus pur, car je sentis tout son être de chair, à elle, se roidir contre sa volonté. « L'être de chair est le plus fort ! » Catherine avait eu raison de le dire. Chez elle, comme chez moi, il était le plus fort en cette minute d'inexprimable angoisse où le baiser qui lui montait tout chaud du cœur se figeait sur ses lèvres ! Je l'appelais, je la priais, je lui murmurais les mots les plus enivrants, je la brûlais de mon haleine ; elle s'efforçait de venir à moi, et ne pouvait..... Nos bouches, malgré elle, n'arrivaient pas à se rapprocher. Irrésistiblement, elle reculait, fatiguant mon étreinte. On eût dit que deux bras invisibles, plus puissants que les miens, l'arrachaient à mes bras ; et j'entendais dans ses muscles, dans ses nerfs, dans ses os, un déchirement douloureux. Ses yeux aussi finirent par me fuir. Ils se retournèrent vers le paysage baigné d'ombres. Tout à coup, je les vis s'agrandir démesurément, s'affoler de terreur devant quelque chose qu'elle fixait..... Renonçant à une violence inutile, je cherchai à comprendre la cause de ce nouveau trouble. Un regard jeté dans la direction des siens me la découvrit. Environ à trois cents mètres devant nous, une gerbe de flammes légères secouait sur la nuit des flocons, des panaches d'or..... C'était le feu de joie de la Ville-Gléhan. Presque aussitôt, comme à un signal, en divers points de la campagne où les quinze hameaux de la paroisse sont épars, d'autres feux s'allumèrent, multipliant cette vision, horrible pour Catherine..... Je voulus la lui dérober, je lui fis un bandeau de mes mains. A ce contact elle poussa un cri rauque et tomba sans connaissance...

« ... Allons, bon ! me voilà, pensai-je, dans une jolie position ! Pourvu que la syncope ne dégénère pas en crise de nerfs ! »

Cela ne manqua point. Les frissons commencèrent. Puis ce furent les soubresauts, les mains crispées, les râles étouffés dans la gorge...

Alors même qu'il eût suffi d'un signe pour obtenir du secours, je me fusse bien gardé d'en appeler.

Que faire?... Je n'ignorais certes pas comment il fallait s'y prendre pour abréger le supplice de la pauvre femme. Je n'avais qu'à la mettre à même de respirer plus librement. Le soulagement — je le savais par expérience pratiquée sur des créatures moins intéressantes que Catherine — aurait été immédiat. Mais voilà que soudain j'étais pris de tous les scrupules dont je faisais si bon marché une minute avant. C'était d'autant plus sot que la circonstance me donnait en quelque sorte les droits d'un médecin. Allais-je donc, parce qu'elle était évanouie, rester en détresse comme un enfant, bête comme un écolier, devant cette femme à qui je venais de parler en maître et qui avait voulu se rendre?

— Défaites-lui son corsage! dit une voix derrière moi.

Je me retournai. A trois pas de distance, une forme humaine rampait sur le sol. Je vis un cou tendu, une face contractée et livide, des yeux semblables à deux cavernes allumées, une mâchoire prête à mordre. On eût dit un loup. C'était Firmin.

Ce diable de paysan me causa un moment d'effroi. C'était donc vrai qu'il rôdait dans notre ombre!... Mais sa mine farouche me donnait à croire qu'il avait un autre dessein que celui de nous espionner. Lequel? Ce n'était guère l'heure de lui demander des explications. Il fallait avant tout épargner sa vue à Catherine. Je fis un geste pour le chasser. Il répéta son injonction dans un ricanement qui semblait dire : « Je ne veux pas me montrer, puisque je me cache! Mais hâtez-vous de la secourir, et n'oubliez pas que je vous surveille! »

— Voulez-vous décamper au plus vite! lui dis-je. Malheur à vous si elle sait que vous étiez là!

Il s'éloigna, toujours ricanant, satisfait de s'être découvert pour moi seul. Cette alerte m'ayant rendu ma présence d'esprit, je me mis en devoir de ranimer Catherine. Tant bien que mal je désemprisonnai sa gorge qui haletait, je lui réchauffai les mains, je lui fouettai les joues, les tempes, avec les dentelles d'un tour de cou dont je l'avais débarrassée. Certes, je n'avais pas besoin de la menace de Firmin pour m'interdire d'effleurer seulement du bout des lèvres une femme en pâmoison. Mais mon troublant office n'était point fait pour me retirer du désir le profond aiguillon que cette délicieuse créature y avait enfoncé...

Catherine revint à elle très lentement.

Quand elle eut tout à fait repris connaissance, il ne restait des feux de joie que des taches sanglantes dont les dernières lueurs agonisaient.

En se voyant toute dégrafée, elle comprit, me remercia d'un signe de tête. Puis, elle eut, pour se rajuster, un mouvement de pudeur triste qui est bien, en son genre, ce que j'ai vu de plus pathétique et de plus personnel. — « Hélas! semblait-elle me dire, je ne suis même pas bonne à devenir votre maîtresse! » Des larmes me montèrent aux yeux.

Très humble, avec un sincère repentir :

— Catherine, balbutiai-je, qu'est-ce que vous allez penser de moi?

— Rien de mauvais, mon ami, répondit-elle. Je suis seule coupable. Je me rends compte maintenant. C'est terrible, ce que j'ai fait là!...

J'essayai de la disculper, m'attribuant toute la faute, la suppliant d'excuser un vertige qui m'avait pris.

Elle insista :

— Je suis cause de tout... Et je vois bien... à présent, nous ne pouvons même plus être des amis.

— Pourquoi cela, ma chère Catherine? insinuai-je doucement.

Elle resta pensive quelques minutes, puis, énergique, elle se leva.

— Non, non, c'est impossible! Rentrons, Pierre. Vite, rentrons.

Chemin faisant, elle se soutenait à peine. Et je n'osais lui prêter mon bras, par crainte de la voir encore frissonner comme tout à l'heure. L'idée que cette hantise la poursuivrait toujours commençait à provoquer en moi une contre-révolte d'instinct bien capable de me glacer. Peut-être mon désir en fût-il mort, tout à fait mort, ce soir-là même, si, en nous séparant, Catherine ne m'eût laissé comprendre que la monstrueuse émotion, passagèrement resurgie, était enfin et à jamais domptée!

D'elle-même, dans un geste tendre, elle me donna sa main à baiser. Sous mes lèvres, que j'y apposai timidement d'abord, puis avec force, je sentis cette fois les harmoniques vibrations de la chair conquise, de la femme tout entière à moi...

XV

Firmin était entré en se coulant contre le mur. Il se tenait debout dans un angle de la pièce, tortillant son bonnet entre ses doigts... Je le dévisageai longuement avant de lui adresser la parole. Il avait sur les lèvres un vague sourire qui démentait un peu l'humilité de son attitude.

— Monsieur m'a fait appeler?

— Oui, *monsieur* Firmin. Cet ordre est le dernier que vous aurez reçu de moi. Vous n'êtes plus à mon service. Vous pouvez donc parler librement.

— Comme vous voudrez, monsieur, répondit-il sans affectation.

Mon intrigue avec Catherine étant débarrassée de toute équivoque, je n'avais plus maintenant aucune colère contre Firmin. Mais j'étais curieux d'approfondir le phénomène moral qui se passait chez ce paysan; et, comme un juge d'instruction, j'avais préparé tous les effets de l'interrogatoire.

D'un air très digne, je commençai :

— Voilà deux jours, maître Firmin, que je désire avoir avec vous une explication complète. Elle est devenue nécessaire, surtout depuis le grave incident d'hier soir. J'imagine que vos excès de zèle dépassent de beaucoup la tolérance de Mlle Catherine. Quant à moi, si j'ai eu le tort de vous faire quelques confidences, je ne pense pas avoir poussé la familiarité jusqu'à vous permettre de m'espionner aussi hardiment.

Il releva la tête, et, d'une voix dure :

— Puisque espionnage il y a, va pour espionnage! fit-il. L'autre soir, quand vous m'avez eu *méprisé*, je m'ai dit : « Il sait tout, v'là mon espérance dans l'eau, M. Cartier ne reverra plus Mlle Catherine. » Mais, après, vous avez causé à M. Calixte; ensuite, vous avez écrit à ma maîtresse, qui vous a répondu. Si donc on me défendait d'accompagner au Tertre, c'est qu'il y avait un rendez-vous; et comme je n'étais plus tranquille, j'y suis allé de mon côté.

— Vous n'étiez plus tranquille. Qu'est-ce que vous entendez par là?

— J'avais peur... de ce qui a failli arriver.

— Quoi donc?

Il haussa les épaules. « Monsieur fait l'innocent. »

Je ne « faisais l'innocent » que pour savoir jusqu'à quel point il était renseigné sur les péripéties de la scène du Tertre.

— Est-ce que vous m'avez cru capable de prendre Mlle de Clairfanion de vive force, comme.....

— Comme mon misérable gredin de fils? acheva-t-il en voyant que j'hésitais. Oh! ne vous gênez point. Vous n'en penserez jamais autant que moi. Non, je n'avais pas peur de vous rapport à la violence. Un homme bien éduqué ne se comporte pas comme les bêtes sauvages. Mais je sais que ma maîtresse vous a dans le sang, et qu'elle peut se prendre à vos beaux discours, tout comme une pauvre fille. C'est si faible, les femmes, et c'est si enjôleur, un monsieur qui a la langue bien pendue! Sauf son respect, je me rappelle comment M. Calixte, avant son mariage, savait parler aux dames pour leur tourner la tête. Eh bien, quoi! à la fin du compte, ça serait revenu au même, pas vrai?.. Voilà pourquoi je m'ai dit : « Veillons! » et — feu du ciel! — j'ai ouvert l'œil. J'étais arrivé au Tertre avant vous, puisqu'il faut s'expliquer le cœur sur la main. J'ai entendu toutes vos *mignardises*, et les siennes aussi. Car elle en a dit, elle en a dit, ma pauvre maîtresse, que j'en étais esbrouffé! Où donc qu'elle a été chercher tout ce qu'elle vous a dit? C'est pas pour vous désobliger, mais elle est aussi belle parleuse que vous quand elle s'y met. Faut-il que vous l'ayez ensorcelée tout de même! Je n'ai pas compris toutes ses palabres; seulement j'ai senti qu'elle n'y mettait point de malice. Pas plus de malice qu'un agneau. Et je vous ai vus tout le temps. Je vois dans la nuit, moi, comme les chats. Je vous avais en face... tenez, aussi bien qu'à présent. Il y a un trou, à un endroit, sous les genêts..... juste de quoi passer les yeux et les oreilles. Quand vous vous êtes levés pour chercher après moi, je me suis levé derrière vous, presque en même temps; et, pendant que vous tourniez autour du mamelon, j'ai tourné autour du calvaire, de façon à tenir toujours la bâtisse entre nous. On a fait la guerre chez les Bédouins. On connaît les ruses, les embuscades. Au moment où vous vous êtes rassis, bien tranquilles, je n'étais plus séparé de vous que par l'épaisseur du piédestal. Votre battue m'avait permis de me rapprocher...

— Bien manœuvré, je vous félicite.

— ... Heureusement, ça a mieux fini que je n'aurais cru.

— Qu'est-ce que vous auriez fait, maître Firmin, si ça avait « mal fini?.. »

— Quand je dis mal fini, ça n'aurait jamais mal fini, puisque j'étais là!

— Je comprends. Vous vous seriez montré?

— A elle comme à vous, oui, monsieur!

— Vous n'êtes pas à demi indiscret. Ainsi, l'idée de faire un pareil affront à votre maîtresse ne vous aurait pas arrêté?

— Non! dit-il énergiquement.

— Mais vous vous attribuez sur elle les droits d'un père. Y songez-vous?

— Possible. Je l'aime plus que si c'était ma propre enfant. Quant à son vrai père, autant dire qu'elle n'en a point. M. Calixte n'habite pas sur terre. Et puis, un curé, ça ne sait pas... ça ne voit pas... Ça ne pense qu'à la messe et à l'autre monde. Qui veillerait sur Mlle Catherine si Firmin ne s'en mêlait pas? Je ne sais pas si c'est mon droit, monsieur, mais je sais bien que c'est mon devoir. Je me dis toujours : « Tu es la cause de son premier malheur, puisque le tonnerre de Dieu a voulu que tu aies engendré cet assassin! » Aussi, *tant que le nez me fumera*, j'empêcherai qu'il ne lui en arrive un autre. Je me le suis juré. Une supposition, monsieur, que Mlle Catherine me chasserait de son service, comme vous me chassez du vôtre...

— Eh bien?

— Eh bien, dit-il en faisant claquer entre ses dents l'ongle de son pouce, foi de Firmin Belval, fils et petit-fils d'honnêtes gens, je ne la quitterais pas de ça!

(*A suivre.*) JEAN CAROL.

